



INTERFACE

Des besoins des acteurs agricoles face au changement climatique

Quels sont les besoins de terrain face au changement climatique ?

Nos accompagnements sont-ils adaptés aux enjeux du changement climatique ?

Comment mieux répondre aux besoins non couverts ?

Table des matières

1.	Objectifs et démarche	4
1.1	Acteurs interrogés	4
1.2	Méthodologie	4
1.2.1	Entretiens	4
1.2.2	Pourquoi analyser les besoins ?	4
1.2.3	Outils méthodologiques supplémentaires.....	5
1.2.4	Mise en commun des données	5
1.3	Difficultés et plus-values méthodologiques.....	6
1.3.1	Biais de l'étude	6
1.3.2	Opportunités de l'étude	7
2.	Analyse des résultats.....	8
2.1	Tendances générales	8
2.2	S'entourer et s'inscrire dans un territoire pour plus de résilience.....	11
2.2.1	L'importance de la mise en réseau pour renforcer la résilience	11
2.2.2	Coordination entre acteurs et actrices d'un territoire.....	13
2.3	Pour plus d'adaptabilité, la nécessité d'un environnement de travail facilitant 15	
2.3.1	Structurer et impliquer les filières pour augmenter la résilience des fermes 15	
2.3.2	Les questions de foncier agricole face au changement climatique	17
2.4	La gestion technique des effets du changement climatique.....	21
2.4.1	Le changement climatique, un paramètre agricole comme un autre ? ...	21
2.4.2	Face au CC : gagner en technicité	22
2.4.3	La gestion de la chaleur, des rayons du soleil, de l'eau	25
2.4.4	Adopter de nouvelles variétés et espèces	28
2.5	Sécuriser et faciliter l'expérimentation à la ferme.....	29
2.5.1	Expérimenter sur la parcelle, un défi financier et technique	29
2.6	L'humain au cœur des transitions	32
2.6.1	Gérer les dimensions humaines	32
2.6.2	La question du travail, pour les animateurs et animatrices et agriculteurs et agricultrices	35

2.6.3	La reconnaissance du travail : un besoin financier et humain.....	36
2.7	Des besoins financiers et matériels	37
2.7.1	Ressources matérielles.....	37
2.7.2	Temps et argent financés.....	39
2.7.3	Inclure le risque (climatique) dans la comptabilité de la ferme	40
2.7.4	La sécurisation face aux aléas extrêmes.....	40
2.8	Comment le CC vient ajouter de nouvelles dimensions aux interactions entre agriculture et autres métiers	42
2.8.1	Changement climatique, agriculture et environnement	42
2.8.2	Vers une gouvernance et des coopérations territoriales renforcées	43
2.8.3	L'évolution de l'enseignement agricole face aux enjeux climatiques	43
2.9	Discussion et liens aux autres projets autour du changement climatique en agriculture.....	45
2.9.1	« La Grande Consultation des Agriculteurs », réalisée par le Shift Project	45
2.9.2	De Climatera au RMT Climat en passant par l'AT Climat et l'appel à projets ADEME Planification écologique - 4 dispositifs au coeur du dispositif de chambres d'agriculture France.....	45
3.	Conclusion Générale	49
4.	ANNEXES.....	50

Dans ce document,



: Solution testée par une ou des personnes interrogées



: Solution évoquée et non testée ou qui vient de se mettre en place

Nous utiliserons “CC” pour “Changement climatique”

1. Objectifs et démarche

1.1 Acteurs interrogés

Nous nous intéressons aux besoins **des agriculteurs et agricultrices** face au changement climatique (CC): besoins techniques, mais aussi humains, matériels, financiers, organisationnels...

Or, pour que les accompagnements des agriculteurs et agricultrices soient performants il est nécessaire de s'intéresser aussi aux acteurs et actrices qui les accompagnent dans l'adaptation qu'implique le changement climatique (CC): **animateurs et animatrices de structures agricoles et collectivités**.

Les premiers résultats ont rapidement montré l'intérêt de s'intéresser à l'ensemble de l'environnement agricole pour une bonne adaptation au changement climatique, et c'est pourquoi nous avons souhaité compléter ces entretiens en prenant en compte aussi **recherche, structures de l'environnement, maillons de la filière, et autres structures des territoires**.

1.2 Méthodologie

1.2.1 Entretiens

Des entretiens sont menés selon plusieurs modalités pour s'adapter aux disponibilités des personnes interrogées. Les thématiques à aborder et sous-questions ont été définies collectivement (tableau en annexe). Ce tableau a servi de base pour un questionnaire détaillé, et pour un questionnaire plus court de questions ouvertes (Disponible en annexe). Les entretiens ont été menés auprès d'individus ou de groupes ([méthode Focus Groupe](#)).

Les objectifs de ces entretiens sont (i) **de mieux cerner les besoins face au changement climatique**, (ii) **d'identifier les conditions de réussite / d'échec des accompagnements mis en place**, (iii) **d'identifier des pistes de solutions pour répondre aux besoins**.

Ces entretiens ont été complétés par un apport issu d'**autres projets sur le changement climatique** (études des ressources produites et entretiens avec des porteurs de projets).

1.2.2 Pourquoi analyser les besoins ?

Ce qui fait la valeur de l'accompagnement, c'est la valeur que lui donne la personne accompagnée (principe d'acceptation de l'offre). C'est l'adéquation entre ce qui est proposé et le besoin. D'où découlent deux questions : quel est le besoin ? L'accompagnement proposé répond-t-il à ce besoin dans tous ces aspects ?

1.2.3 Outils méthodologiques supplémentaires

Des outils ont été mobilisés au cours des entretiens pour faire émerger les besoins

- Méthode d'analyse de la demande (Méthode Co-Agil)
- Grille RPBDC, avec utilisation des premières phases uniquement (Réel – Problème – Besoins). Le problème résulte de l'écart entre la situation réelle et la situation souhaitée ; le besoin exprime une voie pour atteindre la situation souhaitée.
- Méthode to be or not to be : faire émerger des réponses en posant la question inverse (ex : *comment faire pour rater l'animation d'un groupe d'échanges autour de pratiques résilientes ?*). Dans notre cas, cette méthode permet d'approfondir un sujet.
- Afin de faire émerger les conditions de réussite (d'une expérience passée ou en cours), interroger en faisant compléter la phrase « *Pour vous ça a été/ ce sera une réussite si ...* »
- La méthode du perroquet, qui consiste à poser 5 *pourquoi* ? afin de faire exprimer jusqu'aux causes premières d'une situation problématique.

1.2.4 Mise en commun des données

Les données ont été consignées dans un tableur co-construit avec les colonnes suivantes :

- ⇒ **N° rdv** : numéro de rendez-vous par partenaire
- ⇒ **Catégorie** : Liste à choix multiples : Technique agronomique / Foncier-Installation-Transmission/Aval-Amont de la filière/Collectivité-territoire / Sécurisation des pratiques / Accompagnement humain /Matériel /Animation /Financier
- ⇒ **Sous-catégorie** : texte libre exprimant une thématique plus précise
- ⇒ **Enoncé du besoin** : texte libre
- ⇒ **Qui a besoin ?** : liste à choix : animateur et animatrice / agriculteur et agricultrice / Recherche / Collectivité / Acteur de territoire
- ⇒ **Structure qui a interrogé** : liste à choix parmi nos structures
- ⇒ **Commentaires** : cadre de remontées des données, précisions sur la situation, le besoin, la posture...
- ⇒ **Satisfaction / insatisfaction / lien par rapport à des accompagnements reçus** : *Avez vous été accompagné.e dans votre réflexion et la recherche de solutions ? Si oui qu'attendiez-vous de cet accompagnement ? Cet accompagnement était-il adapté à vos besoins, à votre demande et à vos attentes ? Est-ce que cet accompagnement vous a permis d'atteindre votre situation idéale ? Pourquoi ?*
- ⇒ **Quelles solutions/démarches déjà mises en place ?** : texte libre
- ⇒ **Verbatim**
- ⇒ **Solution envisagée par l'interrogé ou l'interviewé** : texte libre

⇒ **Solution envisagée par l'interrogateur ou l'interrogatrice : texte libre**

Il a été choisi de ne pas rentrer les données d'exploitation (surface, année d'installation, productions, ...) car notre échantillon d'étude n'étant pas représentatif, nous ne pouvons pas analyser de corrélation entre ces données et les remontées de besoins.

Les partenaires ont également partagé leurs résultats intermédiaires au cours d'un comité d'animation et d'un comité technique. Chaque partenaire a également produit une synthèse de ses entretiens. En effet, les résultats pris individuellement de nos structures sont également intéressants et permettent de refléter les différences inhérentes aux profils de nos réseaux.

1.3 Difficultés et plus-values méthodologiques

1.3.1 Biais de l'étude

- i. Cette étude n'a **pas prétention d'exhaustivité** : nous avons fait remonter des besoins du terrain, majoritairement issus de nos réseaux, **les résultats ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble du monde agricole ou de nos réseaux**. Cependant, dans la mesure du possible, nous nous sommes attachés à interroger des profils et des situations variés.
- ii. Cette synthèse reflète simultanément la diversité de nos sensibilités, de nos visions et de nos réseaux adhérents et proches. La compilation des synthèses individuelles (ANNEXE 3) permet de distinguer ces regards individuellement. **Ces différences d'approches sont aussi une richesse et une complémentarité dans l'accompagnement des différents acteurs et actrices du monde agricole.**
- iii. **Les personnes enquêtées étant majoritairement issues de nos réseaux, il y a un biais de résultats** : il s'agit d'agriculteurs et agricultrices qui font partie d'un réseau, inscrit.es pour la plupart dans une démarche de durabilité et forts de valeurs agroécologiques. L'étude s'intéresse à celles et ceux qui expriment des besoins face au CC, et en ont donc conscience. Elle ne prend que peu en compte les acteurs et actrices isolé.es qui auront d'autres ressorts ou difficultés qu'il serait intéressant de creuser dans le cadre d'un autre projet.
- iv. Ces entretiens ont permis de faire remonter des données concernant la personne interrogée elle-même (agriculteur et agricultrice mais aussi personnes qui accompagnent ou un autre acteur et actrice de l'environnement agricole) et,

quand ce n'est pas directement un agriculteur et une agricultrice, également des informations sur les besoins pressentis des agriculteurs et agricultrices du territoire de cet.te acteur et actrice. Il est à noter qu'il était difficile pour les animateurs et animatrices de distinguer les besoins des agriculteurs et agricultrices des leurs, leur mission étant de répondre aux besoins.

- v. **Les besoins énoncés concernent différents niveaux de précision, d'avancement, et peuvent aboutir à un ou plusieurs nouveaux besoins, rendant complexe la restitution des résultats.** Par exemple, de manière non exhaustive : *j'ai besoin de mieux gérer l'érosion sur ma parcelle > J'ai besoin de retours d'expériences locaux concernant la lutte contre l'érosion > J'ai besoin d'accompagnement pour mettre en place des couverts végétaux > J'ai besoin de financements pour du matériel spécifiques aux nouvelles pratiques à mettre en place.*
- vi. Il a été choisi d'utiliser un tableur pour la mise en commun des données afin d'en faciliter le traitement, d'en faciliter la lecture. **Cependant, ce tableau repose sur un choix de données à récolter en fonction des objectifs du projet, et de fait, ne permet pas de conserver les informations concernant d'autres types de données.** Les synthèses individuelles réalisées par chaque partenaire (ANNEXE 3) permettent de faire remonter les informations clés qui ne seraient pas contenues dans le tableau.
- vii. Cette étude a été parfois difficile à mettre en place pour les partenaires : le temps restreint imposé par le pas de temps du projet ne permet pas toujours une finesse d'analyse. Bien que beaucoup d'aspects puissent être développés, il a été choisi de se concentrer sur l'objectif final du projet : définir ce que nous pouvons préconiser et mettre en place à la suite de cette étude.

1.3.2 Opportunités de l'étude

- i. Les entretiens ont permis de faire émerger plusieurs niveaux de besoins, mais aussi des solutions mises en place ou des suggestions de solution à mettre en place. Nous valorisons ces données dans ce rapport.
- ii. L'étude a permis de mieux cerner la question du changement climatique en agriculture, sur différents territoires, différentes filières, et à différentes échelles.
- iii. Bien qu'aucune structure de l'enseignement n'ait été interrogée, c'est un acteur qui a été cité et qu'il serait intéressant de questionner dans de futurs projets.

2. Analyse des résultats

A travers les besoins locaux remontés dans les entretiens, le projet a fait ressortir dans de nombreux cas des attentes beaucoup plus larges que le seul champ du CC, autour de changement de politiques publiques, de relations filières ou relations sociétales. L'équipe projet a pris soin de les retranscrire fidèlement tout en étant lucide que dans le cadre d'INTERFACE, la contribution par rapport à ces besoins restera très modeste.

2.1 Tendances générales

- ⇒ Les effets du changement climatique sur les fermes sont intrinsèquement liés à d'autres changements globaux qui rendent l'activité agricole complexe et précaire. Le changement climatique est perçu comme « un facteur de plus », à traiter au quotidien sur les fermes. **Le changement climatique à l'échelle des fermes ne saurait être dissocié de la prise en compte de l'ensemble d'autres facteurs impactant le monde agricole, tels que** la mondialisation des produits agricoles, la lourdeur administrative, le vieillissement des actif.ves agricoles, le manque de renouvellement des générations, ou les discriminations de genre, sujets fréquemment cités dans les entretiens.
- ⇒ De manière générale, les besoins de fond sont le **manque de temps et de financements**, quels que soient les acteurs et actrices interrogé.es. Cet élément est corroboré par le succès de l'appel à projet de la Fondation Terre de Liens associant la fondation léa Nature et le fonds de dotation La poule Rousse qui a reçut 115 candidatures pour un besoin d'1,5 million d'euros alors que l'enveloppe de 150 000 € n'a permis le soutien que de 15 projets.
- ⇒ **Le changement climatique, créant de l'insécurité, vient parfois aggraver des conflits sous-jacents** : clivage entre pairs, conflits familiaux, conflits d'usages notamment autour de l'eau. Il y a un enjeu fort à **recréer du lien apaisé sur les territoires et quelles que soient les structures ou les approches**.
- ⇒ La mise en réseau apparaît comme un point fort d'évolution des systèmes agricoles et de bien-être des acteurs et actrices. Cette mise en réseau gagnerait à être renforcée.
- ⇒ Les territoires de France métropolitaine ne vivent pas le changement climatique de la même façon : alors qu'en Bretagne, « *le changement climatique est encore peu pris en compte, ses effets isolés et l'eau ne sont pas encore un soucis* » ; les Pyrénées orientales sont en première ligne, cherchant des cultures adaptées en climat semi-aride. **Il y a là un enjeu fort à s'appuyer sur les territoires fortement affectés par le changement climatique pour anticiper ses effets à venir dans les autres régions** : « *les Pyrénées Orientales sont un territoire laboratoire par rapport au changement climatique, changement qui va s'étendre. Il y a un réel enjeu à trouver des solutions sur ce territoire pionnier* ».

⇒ "Ce n'est pas la question de frein au changement : les paysan.ne.s sont toujours dans le changement ; c'est comment on fait pour qu'un nouveau fonctionnement soit en place dans le système global de la ferme » : cette citation d'une animatrice rappelle la constante adaptation nécessaire à une ferme ; face au CC, pour une meilleure adaptation et atténuation, il s'agit d'accompagner les fermes et leur environnement à évoluer et se transformer dans une approche systémique.

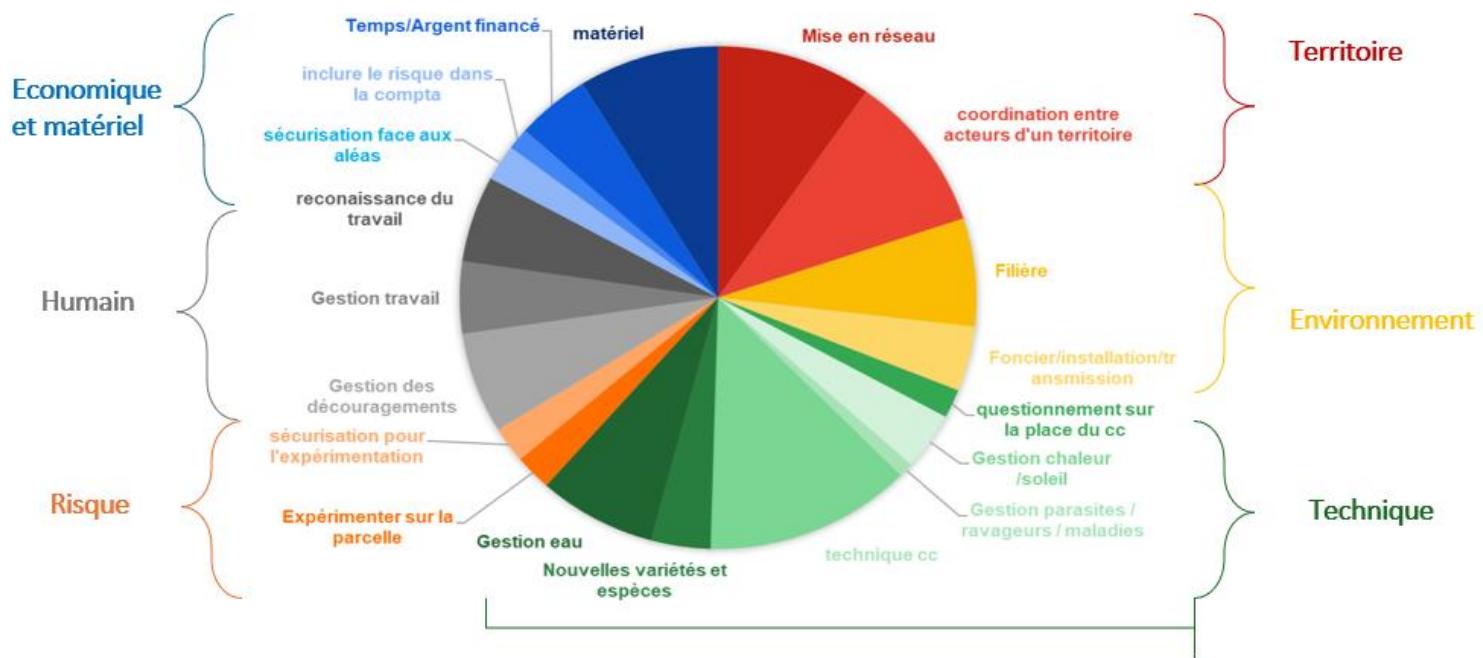
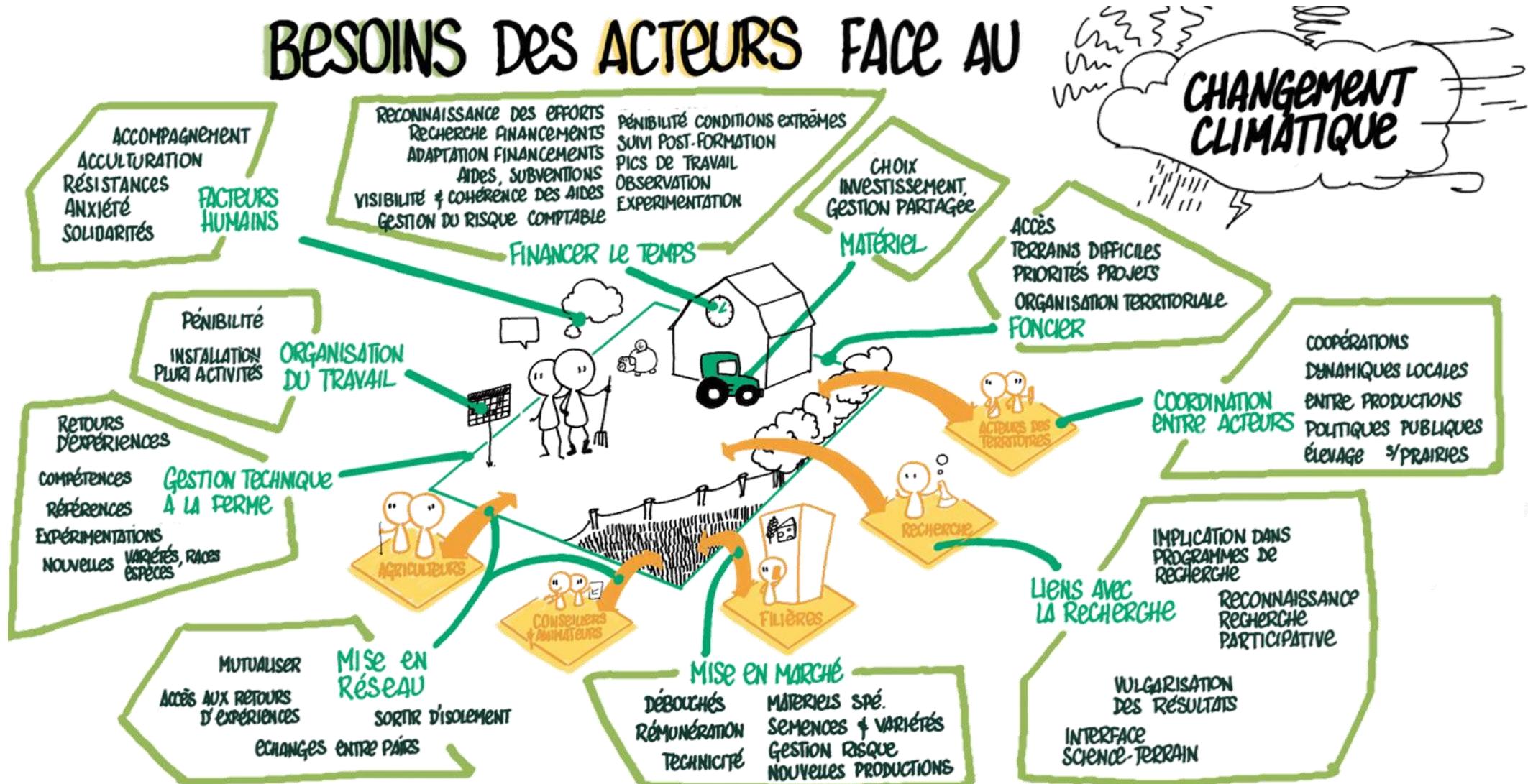


Figure 1 : Part de représentation des thématiques dans les besoins recensés

Chaque paragraphe précise le contenu des besoins, aborde les retours sur les solutions qui fonctionnent et leurs conditions novatrices, et aborde les idées novatrices sur le territoire.

Une carte mentale rend en ANNEXES 1 compte de la diversité des besoins relevés et des liens entre eux. Cette carte mentale permet aussi, à partir d'un besoin donné, de voir les autres besoins qui pourraient être liés

Représentation graphique de l'ensemble des besoins relevés et détaillés dans ce document



2.2 S'entourer et s'inscrire dans un territoire pour plus de résilience

2.2.1 L'importance de la mise en réseau pour renforcer la résilience

a) La mise en réseau comme réponse évoquée à une diversité de besoins

La mise en réseau est ressortie comme un besoin présent dans de nombreux entretiens menés auprès d'agriculteurs et agricultrices et d'acteurs et actrices agricoles. Elle est souvent déjà au moins partiellement en place et vient elle-même répondre à différents besoins d'ordres techniques et humains, et permet :

- Accéder à des ressources techniques, à des **retours d'expériences en conditions locales**.
- Échanger sur des **problématiques entre pairs**, tant sur des pratiques agricoles pour les agriculteurs et agricultrices que sur des pratiques d'animation pour les animateurs et animatrices *"Cette mise en réseau est même source de bien-être sur son territoire. Elle participe à l'énergie qu'on va pouvoir mettre sur son travail."*
- Accéder à des **retours d'expérience inspirants d'ailleurs et tester en groupe** de nouvelles solutions (ex : viticulture en ACS, changement de métiers impliqués par la diversification). Attention toutefois à mettre en avant également les initiatives à petite échelle, dans lesquelles il peut être plus facile pour l'agriculteur et agricultrice de s'identifier, initiatives parfois invisibilisées par les réseaux majeurs ou fermes très médiatisées.
- Sortir de l'isolement, s'inscrire dans des projets plus larges, faciliter le changement de pratique en dépassant des peurs ; trouver un soutien. D'après nos entretiens, l'échange entre pairs est le moyen le plus efficace de permettre l'évolution des pratiques. *"Le Réseau me permet de ne pas être tout seul, si j'ai une galère je peux la partager. " "L'échange humain est indispensable. J'aurais pu me prendre des tôles si des copains n'étaient pas passés dans les champs me conseiller. Dans nos collectifs, nous avons une belle transparence pour parler de nos problèmes, de nos erreurs."*
- **Mieux se connaître entre structures** afin de mutualiser, de diversifier les points de vue, les approches et les solutions. *"On gagnerait à bosser ensemble, à mieux se connaître localement. Ça prend du temps et ça nécessite de l'interconnaissance." "Je me sens à l'aise de dire que je n'ai pas la solution directement, parce que j'ai bien identifié le réseau qui peut apporter des réponses. Mon rôle est davantage d'être médiatrice, d'apporter des ressources inspirantes. "*

b) Des lieux d'échanges formels et informels déjà largement mis en place

Cette mise en réseau fait partie de la raison d'être de nos structures. Cependant différents **types de réseaux** se distinguent. D'une part **des réseaux entre pairs** avec différents niveaux de similitudes d'activités ou de territoire : agriculteurs et agricultrices d'une commune ; ayant une même production ; une même pratique culturelle ; un même label ; un même circuit de commercialisation ; mais aussi animateurs et animatrices d'un même réseau ; d'un même territoire. L'accompagnement par les pairs favorise une approche plus pratique, crédible, et adaptée aux conditions locales, tout en renforçant la cohésion communautaire et l'autonomie des agriculteurs et agricultrices. (*Rapport de stage 2024 "Étude de l'impact des actions menées par le réseau ARDEAR-ADDEAR sur le changement climatique"*). D'autre part, **des réseaux plus larges** regroupant différents acteurs ayant un même objectif (filière, territoire, pratique agricole) permettent une vision plus large des problèmes et des solutions.

Ces réseaux peuvent prendre différents formats, différents espaces d'échange : groupes formels de Collectifs Agriculteurs engagés dans les Transitions AgroEcologiques (CATAE) ; groupes what'sapp, journées techniques, cafés paysans, formations, plateforme en ligne, groupes de travail entre animateurs et animatrices...

c) Des solutions pour améliorer la mise en réseau

D'après les entretiens, quelques initiatives à l'état de test ou d'idées méritent d'être soulevées



La création d'espaces d'échanges entre animateurs et animatrices d'un même territoire et de structures différentes, sur des thématiques ciblées et durant la période estivale qui bénéficie d'une moindre charge de travail.



La création d'une ferme pilote sur du foncier à contraintes physiques, avec création d'une AMAP pour sécuriser le revenu et sensibiliser/ impliquer les citoyens : un moyen de créer un espace d'échange avec une vitrine et qui permette la rencontre de différents acteurs et actrices (ETA Ajaccio)



Le tutorat paysan entre un nouvel installé/entrepreneur à l'essai et un.e agriculteur et agricultrice installé.e, en parallèle d'une mise en lien avec une diversité d'organismes « L'entrepreneur ne s'est pas senti désemparé, il connaît les solutions à mettre en place, il se renseigne à droite à gauche, auprès du tuteur, de la conseillère en maraîchage. » Ce type d'initiative mérite d'être renforcé et valorisé.

d) Points de vigilance et conditions de réussite

- Ces espaces d'échanges peuvent être multiples dans leur nature et leur format, et se superposent parfois trop sur un même territoire.
- Un manque d'espaces d'échanges, de mise en lien sur des thématiques très spécifiques a été relevé.
- Les espaces d'échanges nécessitent une animation pour être cadrés, efficaces, pour permettre une mise en lien et une vie du réseau : cette animation demande du **temps** parfois difficile à dégager et à **financer**.
- Les GIEE sont souvent cités comme un lieu pertinent d'échange, permettant le financement de l'animation, mais qui demande l'implication d'un.e animateur et animatrice pour un dépôt de dossier.
- Les liens entre structures et personnes sont parfois trop fragiles « *faire du lien, ça prend du temps, qui n'est pas financé. Si ces liens étaient renforcés ça permettrait de mieux orienter les paysans* ». Plus les réseaux sont diversifiés, plus les solutions peuvent être nombreuses sur un territoire et les synergies mises en place.
- La **convivialité**, les temps en présentiel sont fondamentaux : ils permettent de créer un climat de confiance, favorable à l'apprentissage, de favoriser les initiatives d'entraide, de conserver une implication des membres du groupe ou du réseau. « *l'ingrédient qui fait que ça marche bien, c'est la convivialité* ».

2.2.2 Coordination entre acteurs et actrices d'un territoire

Cette mise en réseau est d'autant plus facilitée qu'il y a coordination entre acteurs et actrices d'un territoire, un besoin cité par l'ensemble des catégories d'acteurs et actrices interrogé.es. Les freins à cette coordination sont évoqués dans ce rapport et concernent principalement des difficultés relationnelles (cultures, positionnements, intérêts différents) et un manque de temps. Au niveau d'un territoire, plus les acteurs et actrices seront différent.es, plus la question de l'objet concret de la rencontre et surtout de ses résultats seront questionnés sur le court terme.

a) ORIENTATIONS POLITIQUES COHÉRENTES :

- Une **réglementation cohérente avec les réalités locales**.
- Une **politique agricole et environnementale stable et cohérente** pour donner de la visibilité et de la motivation aux agriculteurs et agricultrices engagé.es.
- Un **portage politique des actions agricoles dans les communes, intercommunalités (...)**, pour permettre aux fonctionnaires d'avoir des actions directes destinées à accompagner les agriculteurs et agricultrices pour leur adaptation face au CC.

b) UN USAGE CONCERTÉ DES PAYSAGES

- **Acquérir une vision territoriale de la gestion des paysages par une concertation, une gouvernance à l'échelle des territoires.** (choix prioritaires d'implantation des infrastructures agroécologiques, assolements, corridors écologiques, ...). Adapter l'orientation et la priorisation des financements en fonction des enjeux locaux.
- **Réfléchir différemment les paysages et leurs usages : par exemple, pâturer en forêt**, une source d'alimentation, et d'ombrage.
- **Maintenir de l'élevage extensif sur prairies permanentes en territoire de montagne** afin de maintenir une valeur agricole locale, stocker du carbone, favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols, maintenir une biodiversité de milieux ouverts herbagers.
- Se coordonner entre acteurs de territoire pour augmenter la résilience des fermes : **Faciliter la coopération avec les collectivités (communication locale favorable, débouchés, appuis divers complémentaires, ...)** / **Faciliter les coopérations entre céréalier.es et éleveur.euses** pour valoriser les résidus de culture et couverts végétaux, faire taller les céréales et fournir une ressource alimentaire supplémentaire aux troupeaux ([retours d'expérience Réseau DEPHY](#)).

c) SE COORDONNER POUR FLUIDIFIER LES FONCTIONNEMENTS

- Inclure les agriculteurs et agricultrices dans les dynamiques locales et de territoire (collectivité, PNR)
- Dans les structures, créer des postes spécifiques pour la coordination sur le sujet du CC. Ce qui est déjà le cas dans certaines chambres d'agricultures ou collectivités.
“Finalement, le changement climatique, c'est global, on ne peut pas le scinder en différentes catégories. Il impacte l'ensemble du système d'exploitation.”
- Se coordonner entre organismes agricoles (associations, chambres, Cuma, coopérative, ...), afin de **réduire les circuits administratifs et d'apporter des solutions globales et systémiques**



Le projet TEMA en Ardèche rassemble organismes agricoles, de l'environnement et de territoire pour l'accompagnement des éleveurs en pastoralisme : un temps commun de formation technique et d'animation permet un bon fonctionnement "c'est une richesse d'avoir pu se former pour le même projet aux mêmes méthodologies. Parfois c'est difficile que chaque acteur prenne en compte les intérêts globaux, une culture commune est nécessaire. Ça a mis du temps mais c'était important"



Permettre aux structures agricoles d'accéder aux données de la PAC rentrées par l'agriculteur ou l'agricultrice afin de faciliter les aspects administratifs et questions redondantes.



Le syndicat de l'Ouest Lyonnais a amené à la constitution d'un collectif de maraîcher (AB ou non) soumis aux mêmes problématiques en finançant l'accompagnement personnel et collectif par des organismes disposant d'expertises complémentaires (Terre de Liens, Solagro, Agribio rhône et loire, chambre d'agriculture du rhône)

- **Faire du lien entre agriculteurs et agricultrices et recherche.** (cf 2.5.1.d))
- **Solliciter les communautés de communes dans le cas des espaces-tests** « *J'ai le pressentiment qu'on devrait plus solliciter les com com, présenter l'espace-test agricole comme une solution au service de la relocalisation.* »

2.3 Pour plus d'adaptabilité, la nécessité d'un environnement de travail facilitant

2.3.1 Structurer et impliquer les filières pour augmenter la résilience des fermes

« *J'aimerais avoir des conseils pour ajouter une culture ou deux, pour avoir des rotations plus longues mais soit il n'y a pas de débouché soit ces cultures ne s'adaptent pas à mon climat.* » Cette citation illustre certaines problématiques liées aux filières pour permettre le changement de pratiques sur les fermes.

Face au CC, une solution d'adaptation et d'atténuation est la mise en place de nouvelles cultures plus adaptées à la vue du CC (agrumes, oliviers, pistachiers, ...) ou qui augmentent la durabilité de la ferme (allongement des rotations, couverts végétaux, cultures bas intrants). La mise en place de nouvelles cultures implique **reconstruire toute une filière** : production de plants/semence, matériel spécifique, savoir-faire et connaissances spécifiques, outils de transformation, et débouchés.

- Le besoin premier, est ainsi **l'accompagnement à la structuration de projets collectifs autour des filières.**
- **L'adaptation des cahiers des charges d'AOP/AOC ou des coopératives est nécessaire pour permettre une adaptation des pratiques.** Par exemple, la transition vers des cépages plus résistants en viticulture n'est aujourd'hui pas

permise par les cahiers des charges AOC. Les exigences qualité dans les coopératives concernent peu les pratiques agricoles.

- Il est également nécessaire pour les techniciens et techniciennes, agriculteurs et agricultrices **d'acquérir des technicités nouvelles** pour développer de nouvelles cultures : il s'agit d'un nouveau métier, d'adaptation des itinéraires de cultures, d'essais qui **génèrent de l'incertitude et de l'insécurité**.



L'association Avenir de Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes (APARM) teste de nouvelles cultures en partageant les expériences des membres sur un groupe whatsapp, un fonctionnement qui marche bien (cf 2.2.1) "un bureau très dynamique et impliqué. Des adhérents pionniers qui n'ont pas peur du regard des autres ; des jeunes qui cherchent des solutions pour vivre de leur métier"

- Les cultures peuvent demander du **matériel de production spécifique, et des outils de transformation** sur la ferme ou sur le territoire. Nous revenons aux difficultés d'investissements mentionnées cf 2.7.1
- Concernant les nouvelles cultures exotiques, il y a un besoin fort **de fourniture en semences et plants de qualité** (avec traçabilité), dans un premier temps, et de **développement d'une production locale de matériel végétal** adapté aux conditions métropolitaines et qui permette plus d'autonomie des fermes (activité pépinière / production de semences).
- Pour mettre en place une nouvelle production, il est **nécessaire de pouvoir la commercialiser, d'avoir un débouché**.



Certaines coopératives s'emparent du sujet et proposent de nouvelles cultures avec un accompagnement, une vente de semences et un achat de la récolte. Ainsi l'Alliance BFC encadre une filière bas carbone blé/farine/pain avec des contractualisations entre les différents acteurs de la filière.



Les collectivités peuvent également être le support d'un débouché pour une nouvelle culture locale. Ainsi Montpellier Méditerranée Métropole soutient le développement de nouvelles filières à bas niveau d'impacts ([projet FIBANI](#)) (légumineuses, ...) en prenant en charge les coûts de production et de

- Le débouché qui convient, c'est aussi **le débouché qui permet une juste rémunération de l'agriculteur et agricultrice à la vente. Cette juste rémunération est fondamentale pour le développement et la pérennité de filières durables.**
- La mise en place de filières permet par ailleurs de répondre au besoin de **réduction de coûts carbone et financiers par l'optimisation de la logistique** (transports, stockage, chaîne du froid), moyennant un bon fonctionnement du collectif concerné.

2.3.2 Les questions de foncier agricole face au changement climatique

a) Accéder à du foncier qui permette une activité agricole viable

L'enjeu de renouvellement des générations en agriculture trouve avec le CC une difficulté supplémentaire. L'accès au foncier est la première étape de l'installation, étape particulièrement sensible dans le cas d'installations hors cadre familial d'autant plus criant lorsque les personnes concernées sont Non-Issus du Milieu Agricole). Selon une étude de 2023¹, près de 20% des exploitants agricoles se sont installés hors cadre familial (**HCF**) et plus de la moitié des personnes qui s'informent auprès des « points accueil installation » se déclarent NIMA.

Outre un accès au foncier compliqué (accès difficile à l'information, manque de réseau, pas de ferme familiale, création ex nihilo, manque de capitaux, difficulté d'accès à la DJA, reconversion professionnelle, etc) et une difficulté à obtenir des prêts bancaires, les porteurs de projets NIMA n'héritent pas des savoirs et savoir-faire de leurs parents, contrairement à ceux issus d'une famille d'agriculteurs ou qui reprennent la ferme familiale. En effet, comme le fait remarquer le rapport du CGAAER, le candidat non issu du milieu agricole est bien souvent un nouveau venu dans le territoire et peut ainsi potentiellement rencontrer des difficultés pour entrer dans des réseaux d'entraide. Selon un quart des exploitants en activité en 2020 se sont installés

- Or, au-delà de la pression foncière, **se pose aujourd'hui la question de la vivabilité sur un foncier donné, notamment sans accès à l'eau agricole.** Beaucoup de terrains en friche du fait de la difficulté à les rentabiliser (manque d'eau, sol impropre aux cultures, pente, difficulté d'accès), sont les fonciers qui

¹ Gibrat C., Le Coeur X., 2023, Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole. Rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

restent accessibles pour les nouveaux installés, et qui sont peu résilients face au changement climatique.

- Il y a donc un besoin à **rendre accessible du foncier « agricole-compatible ».**



En priorisant les installations s'inscrivant dans une démarche durable et agroécologique, par la rationalisation des attributions de foncier en fonction de critères et indicateurs établis pour chaque territoire.

- Il y a également un enjeu fort à rendre viable un foncier dit « difficile ». **Remettre de l'agriculture sur les terrains délaissés est un enjeu de territoire, notamment pour limiter les risques de feu lors des périodes estivales.** Il s'agit notamment de **faciliter l'accès financier et technique à l'eau** (réseau d'eau agricole ou bassin de rétention), faciliter l'accès à de la biomasse pour restructurer les sols, mais aussi faciliter de manière générale l'activité agricole, au-delà des questions de CC (par exemple faciliter financièrement la pérennisation de chemins d'accès en pente, qui s'effondrent lors d'importantes précipitations).



Certains Parcs Naturels Régionaux et communes interviennent dès à présent pour accompagner les porteur.teuse.s de projet dans la recherche de foncier, mais aussi dans l'amélioration de celui-ci.

- Cependant, **tenter de maintenir des conditions les plus favorables à une activité agricole donnée n'est qu'une solution provisoire, et c'est bien en augmentant l'adaptabilité et la réactivité que les systèmes deviendront plus résilients** (“*Les systèmes pastoraux prouvent que la variabilité climatique peut aussi être une ressource. D'autre part, ils nous rappellent qu'aucune protection contre le réchauffement climatique ne viendra de stratégies qui continuent à forcer la stabilité locale en cherchant à maîtriser les fluctuations et les incertitudes sur les facteurs de production, par l'intensification et l'artificialisation du milieu, au prix du dérèglement du climat (FAO, 2021 ; GIZ, 2022).*”²). Dès lors, il s'agit de penser à des changements

² Blanfort V., Demenois J., Hrabanski M., 2025. **L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde face au changement climatique.** Enjeux pour les Suds, Versailles, éditions Quæ. 416p. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4009-8>

transformateurs³. Ainsi, les acteurs ont exprimé **le besoin de trouver des solutions pour permettre une activité agricole viable sur terrains « difficiles »**, sans accès à l'eau par exemple. La **nécessité d'inclure la recherche** dans cette recherche de solution a également été citée.



L'association APARM, dans les Pyrénées Orientales, s'attache à créer des référentiels pour permettre de nouvelles activités agricoles, basées sur de nouvelles productions sur des terrains aujourd'hui en friche. Elle monte également des arboretums d'espèces annuelles et pérennes exotiques qui servent de conservation d'espèces, de sites pilotes, de supports de formation, et de production de matériel végétal (semences, greffons).

b) Augmenter la résilience des fermes par une réorganisation du foncier

- La transmission des fermes à grandes surfaces est d'une part difficile financièrement et d'autre part moins attractive, car moins résiliente (souhait d'une **réduction de la surface de foncier**). Ainsi, de plus en plus d'installations se font en collectif, sous différentes formes, dans une optique de construire des fermes plus résilientes. Un agriculteur témoigne "*chaque individu développe un atelier différent, complémentaire, et on recrée un modèle de polyculture élevage, proche d'un modèle écologique*". Cet élément est corroboré par l'étude d'utilité sociale menée par Terre de Liens qui montre une décrue du risque climatique comme facteur de stress à mesure que le nombre d'associé.es augmente. Les enjeux propres aux dynamiques de restructuration de grandes fermes difficilement transmissibles à l'identique en vue de renforcer l'adaptativité des systèmes aux effets du changement climatique restent à explorer.
- Pour une ferme en activité, le foncier est aussi un sujet d'adaptation et d'atténuation au CC. On distingue plusieurs cas :
 - La réorganisation du foncier** : un besoin par exemple pour des fermes laitières souhaitant passer au "tout à l'herbe" dans un système plus extensif (diminution des émissions carbone, stockage de carbone, infiltration de l'eau etc.) il est nécessaire d'avoir les **prairies pâturées proches des bâtiments de traite**. L'autre

³ Le changement transformateur est un concept issu de l'IPBES, groupe d'experts scientifiques internationaux pour la biodiversité, qui définissent **une réorganisation fondamentale, systémique, des facteurs économiques, sociaux, technologiques, y compris les paradigmes, les objectifs et les valeurs.** https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2021/09/JFRB2021_Couvet.pdf. <https://www.fondationbiodiversite.fr/reflexion-sur-des-mesures-transformatrices-pour-la-transition-agricole/>.

solution consisterait à accompagner le passage tout à l'herbe par un passage à la traite mobile, un système envisageable pour une forte valeur ajoutée du produit vendu.

Cette volonté de réorganisation du foncier s'observe également dans un objectif de **diminution des risques liés aux aléas localisés** : il s'agit alors d'avoir des parcelles éloignées ou réparties à différentes altitudes pour minimiser les risques (si une parcelle est grélée, il y a des chances que d'autres ne le soient pas).

L'augmentation des surfaces de production : un besoin noté par exemple **par des éleveurs en système extensif**, qui face aux sécheresses de plus en plus importantes et nombreuses, pour gérer les pâturages de manière durable (pas de surpâturage, préservation de la biodiversité), nécessitent davantage de surface. Ce besoin est aussi noté par des fermier.es souhaitant diminuer la production à l'hectare pour introduire des infrastructures agroécologiques permettant une adaptation / atténuation face au CC : pour maintenir un système viable, cette diminution de production à l'hectare peut impliquer la nécessité de s'agrandir. **Cependant, d'autres systèmes de compensation permettant d'éviter le besoin d'agrandissement existent et sont à renforcer**: Mesures Agroenvironnementales et Climatiques, pluriactivité, introduction d'atelier de transformation pour une plus forte valeur ajoutée, ...



Une solution évoquée par une interrogée (notamment dans le cas du pastoralisme) pourrait consister à mettre en lien les acteurs et actrices fonciers d'une localité pour faciliter les réorganisations de foncier, échanges parcellaires mais aussi dynamiques d'installation/transmission qui nécessitent une anticipation foncière. Ces cellules locales foncières multi-partenariales intégrant des enjeux du changement climatique semblent prometteuses.

- Ce sujet du foncier face au changement climatique apparaît comme nouveau, questionnant, et trouvant encore peu de réponses. Nous le traiterons davantage en action 3.

2.4 La gestion technique des effets du changement climatique

2.4.1 Le changement climatique, un paramètre agricole comme un autre ?

- **Un résultat récurrent, fort et intéressant de l'étude : le changement climatique en tant que tel ne ressort pas forcément comme enjeu prioritaire : une animatrice explique « *c'est devenu tellement global et tellement ancré dans les quotidiens [...] Le changement climatique n'est pas un sujet qui apparaît explicitement dans les intitulés des actions. Mais il est sous-jacent à quasiment toutes les thématiques* ».**

Les agriculteurs et agricultrices de nos réseaux étant de manière générale un public particulièrement sensibilisé et actif au quotidien face au CC, ils ne parlent plus de CC, ils parlent d'adaptabilité de leur ferme, réactivité, biodiversité et dans une approche plus systémique. Dans le rapport de stage de 2024 *Étude de l'impact des actions menées par le réseau ARDEAR-ADDEAR sur le changement climatique*, « *les bénéficiaires sont très sensibilisés au CC par leur démarche d'agriculture paysanne⁴* » et correspondent à « *une tranche de la population plus avertie* » au sujet du changement climatique. « *on est déjà à l'ADEAR sur des fermes à la pointe en termes de résilience* »



Un décalage est donc observé entre les différents profils d'agriculteurs et agricultrices mais aussi avec les politiques nationales. Il ne s'agit plus de parler, de sensibiliser, mais de faire.

- Dans les enquêtes auprès des nouveaux et nouvelles installé.es et auprès des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai, **le CC apparaît comme une composante, un paramètre de plus à prendre en compte dans le développement d'une activité agricole. Les difficultés, les aléas sont vécus mais non systématiquement liés à un changement puisqu'il n'y a pas de rapport à une situation agricole antérieure.**

Alors que le CC est bien présent dans tous les esprits dans les régions les plus au sud, en Bretagne par exemple, une animatrice

⁴ Agriculture paysanne : approche visant à proposer des solutions pour qu'un maximum de paysan.nes puissent vivre de leur métier en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. L'Agriculture paysanne s'organise autour de six thèmes interdépendants : l'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, le développement local, la qualité, la transmissibilité.

a soulevé la nécessité de réaménager les parcours à l'installation pour bien intégrer le CC et les prospectives dans les accompagnements.



Tous les parcours à l'installation n'incluent pas la prise en compte du changement climatique sur la ferme, parfois parce que ce besoin reste difficile à prendre en compte en tant que tel par les porteurs et porteuses de projet. Des modules spécifiques devraient être systématiquement apportés.

2.4.2 Face au CC : gagner en technicité

D'après les interrogés, le CC, en ajoutant des stress importants supplémentaires sur le système agricole, vient accentuer les besoins techniques : **finesse dans la compréhension des mécanismes du vivant, finesse dans la gestion avec des interventions au bon moment, au bon endroit et de la bonne manière.**

- a) Comprendre ce qu'est le changement climatique
 - Les animateurs et animatrices ont besoin de **monter en compétences sur la compréhension des mécanismes du changement climatique** : comprendre plus finement les mécanismes scientifiques généraux autour du CC et les conséquences sur le monde agricole.
- b) Constituer des références
 - Ainsi, les personnes interrogées témoignent de besoins **d'actualisation des références / de données nationales ou locales** : notamment en termes de températures, pluviométrie et réactions associés des végétaux et des ravageurs et parasites (prospectives). Ce besoin en références concerne également les systèmes spécifiques (ACS en élevage ou viticulture par exemple).



Pour répondre à cet enjeu, un diagnostic croisant à la fois des données d'évolution climatique territorialisées ainsi que les caractéristiques de la ferme et des banques de leviers d'action a été constitué en 2025 par Solagro La Fnab et Terre de Liens afin d'offrir dans un seul outil appropriable et personnalisé un ensemble de ressources et projections complexes et dispersées.

*Un besoin de création d'état des lieux sur les liens entre CC et autres enjeux. Par exemple, **liens entre CC et biodiversité**, incluant les conséquences économiques de la perte de*

biodiversité sur l'exploitation et les coûts financiers et de temps pour différents aménagements permettant de préserver cette biodiversité.

- Ils témoignent aussi **de besoins en retours d'expériences détaillés**, incluant des données économiques. Ces retours d'expériences doivent être faciles d'accès, le temps de recherche associé étant souvent cité comme un frein majeur.
-



Le répertoire des savoir-faire paysans, réalisé par l'ARDEAR Grand-Est, a permis de répertorier des initiatives qui fonctionnent afin de les rendre plus connues et de les diffuser.

- Une **attente forte auprès de la recherche** est exprimée par de nombreuses personnes interrogées. « *La progression des systèmes en ACS est permise par les agriculteurs et agricultrices pratiquant l'ACS, mais pour vraiment massifier ces pratiques il faut l'implication de la recherche académique.* ». Nous détaillerons les enjeux autour de la recherche paragraphe 2.5.1.d). Ce sont également les coopératives, instituts, chambres d'agriculture qui ont un service recherche et développement qui peuvent ici apporter des réponses.

c) Accéder à ces références

- **L'état des connaissances évolue rapidement : il y besoin pour les animateurs et animatrices de formation continue, et de pouvoir s'appuyer sur des références scientifiques.** Ce besoin est nécessaire tant pour être capable de proposer des solutions que pour être crédible et convaincant.e.
-



Pour se former en continue de manière efficace, les animateurs et animatrices sont satisfait.es de :

- . S'appuyer sur un réseau d'animateurs et animatrices qui échangent facilement : Ceci nécessite le cadre d'un réseau déjà existant.*
- . Se former lors de webinaires courts et ciblés qui permettent de mettre en place des solutions concrètes (webinaires publics ou internes à un réseau).*

. Accéder facilement à des ressources mutualisées au sein d'un réseau pré-existant mais aussi hors réseau (journées techniques animateurs et animatrices)

- La prise en compte du CC est encore souvent trop générale, or, notamment pour les agriculteurs et agricultrices déjà engagé.es sur ces questions, il y a une attente pour monter en compétences de manière à pouvoir mettre en place des solutions fines sur leur exploitation : cela nécessite des **formations ciblées en fonction des enjeux locaux**



Le diagnostic Agriculture Paysanne permet un point de départ, un état des lieux des marges de progression de la ferme et permet une réorientation ciblée vers les formations à effectuer (si ces formations existent)

- La gestion fine de la ferme implique une gestion spécifique pour chaque exploitation : les agriculteurs et agricultrices expriment un besoin **d'accompagnement individuel, avec une vision globale de l'exploitation et des besoins spécifiques de la ferme**. Aujourd'hui, les accompagnements sont souvent faits par thématiques isolées et ne répondent pas forcément aux enjeux systémiques.



Ce sont aujourd'hui certaines coopératives qui permettent un accompagnement individuel. Cet accompagnement reste cependant trop thématique et sectorisé.



*Les organismes de développement agricole, dans leur diversité, gagneraient à (pouvoir) **développer un accompagnement individualisé**, tant technique, que stratégique ou humain. Ce besoin vient s'ajouter au besoin d'accompagnement de mise en réseau et d'actions collectives.*

*Dans le bassin Adour Garonne, certains territoires peuvent bénéficier de «**chèques-conseils**» financés par l'Agence de l'eau, via les syndicats de rivière : il s'agit de proposer du **conseil individuel avec un technicien issue d'une structure agricole***



2.4.3 La gestion de la chaleur, des rayons du soleil, de l'eau

La thématique de l'eau est quasi systématiquement évoquée dans les entretiens. Les agriculteurs et agricultrices se trouvent parfois désemparé.es face aux défis techniques rapides à relever. Ils ont besoin de solutions pour :

a) Faire face aux fortes températures et aux rayonnements du soleil

- **La gestion du stress thermique des végétaux** (échaudage, arrêt de croissance, absence de pollinisation, brûlures des végétaux). Quelques solutions techniques existent (voiles d'ombrages, blanchiment des serres, agroforesterie, couverture du sol toute l'année...) mais restent difficiles d'accès financièrement et parfois insuffisantes.
- **La gestion du stress thermique des animaux** (bien-être des animaux, diminution de la production).
- **La gestion des printemps précoces** en arboriculture et viticulture, avec un départ de végétation précoce sensibles aux gels « tardifs ».
- Les fortes températures ajoutent une contrainte forte de pénibilité du travail que nous développerons paragraphe 2.6.2.



Le CC peut également constituer une opportunité, avec la possibilité de diversifier leurs cultures, ou d'augmenter la production.

b) Faire face aux manques et aux excès d'eau

L'eau reste une problématique majeure et de toute saison, en manque ou en excès *«L'année passée on se noyait sous l'eau et cette année on pleure pour avoir de l'eau.»*

- Pourtant, cette entrée thématique de gestion de l'eau est **souvent assez récente** dans les formations des organisations agricoles (D'après le rapport de stage de l'ARDEAR AURA, *la structure n'a vu les premières formations qu'en 2024*) et il y a **un gros besoin de montée en compétences pour pouvoir accompagner**.



De nombreuses publications scientifiques préconisent aujourd'hui de mettre en place différentes techniques pour garder l'eau sur les parcelles, permettre son infiltration localement. C'est ce que propose l'hydrologie régénérative,

*nécessitant une **action concertée à échelle territoire pour être efficace.***

Il apparaît fondamental de penser la gestion de l'eau (avec ou sans irrigation, dans le cadre de l'introduction de nouvelles variétés etc.) sous le prisme des données scientifiques de l'hydrologie régénérative.

- Le changement climatique provoque des crues plus importantes et plus fréquentes : une problématique tant pour les zones urbaines que pour les agriculteurs et agricultrices en bordure de cours d'eau. Les syndicats de rivière sont en recherche de davantage de **zones d'expansion de crue** et testent différentes stratégies pour ce faire, cherchant le compromis entre minimum de perte économique pour l'agriculteur et l'agricultrice et minimum de risque en aval du cours d'eau. Ce sujet reste à traiter, tant sur la question du compromis, que sur les systèmes agricoles à développer sur ces zones.

Des systèmes agricoles particulièrement résilients et ayant fait leurs preuves à échelle mondiale sont les systèmes pastoraux (“le fonctionnement du pastoralisme ouvre des pistes pour concevoir les changements systémiques nécessaires face au dérèglement climatique.” “et si ces systèmes pastoraux avaient quelque chose à nous apprendre sur les politiques face au réchauffement climatique ?”⁵) : pour conduire les prairies de façon durable et sans surpâturage en contexte d'excès ou manque d'eau, une **technicité fine est à acquérir pour une bonne prise de décision, de gestion des parcs et d'éducation des troupeaux. Des liens inter-acteurs et actrices sont à faire entre structures agricoles et gestionnaires d'espaces naturels** qui connaissent la diversité des espèces consommables.



La méthode Patur'Ajust a été citée comme un bon outil de progression et de prise de décision. Il s'agit d'un outil à l'échelle de l'exploitation, avec un format visuel qui permet de faire ressortir les problèmes et les solutions et de faire discuter, des fiches techniques ciblées courtes et illustrées.

- Face aux manques d'eau, à la sécheresse, il y a la possibilité de :
 - ⇒ **L'irrigation (dans une certaine mesure de disponibilité de la ressource)** : besoin de sécurisation d'un accès à l'eau : forages, retenues collinaires avec un cadre juridico-technique clair et des aides à l'investissement. Mais également des

⁵ Blanfort V., Demenois J., Hrabanski M., 2025. L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde face au changement climatique. Enjeux pour les Suds, Versailles, éditions Quæ. 416p. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4009-8>

besoins de techniques innovantes pour une irrigation ciblée, automatisée, d'outils d'aide à la décision avec la mise en place de sondes tensiométriques et de relevé des valeurs d'évapotranspiration pour mieux adapter les besoins. Il est cependant fondamental de réfléchir cette irrigation de façon systémique, l'eau étant une ressource limitée qu'aucune technicité ne permettra de fournir en abondance. L'irrigation n'est pas la seule solution face aux manques d'eau. Ainsi, des chercheurs du [CIRAD](#)⁶ défendent "un nécessaire changement des politiques vers des modèles moins intensifs et moins gourmands en eau", au risque de voir une raréfaction de la ressource, la dégradation de sa qualité, l'affaissement des terres, la dégradation de la biodiversité et le creusement des inégalités sociales.

- ⇒ **Produire avec peu d'eau** : Il y a alors un besoin d'adaptation des stratégies de l'exploitation pour ne plus produire l'été, ou se baser sur des espèces et variétés résistantes à la sécheresse. En élevage, produire du stock de fourrage (sur pied ou en bâtiment) pour faire face aux manques nécessite aussi un accompagnement à la réorganisation du travail sur la ferme.

« Pour gérer la sécheresse des sols, il faudrait des couverts permanents et avoir des conseils sur la gestion des couverts et le choix des variétés car c'est l'un des outils pour gérer les besoins d'eau quand on n'a pas accès à l'irrigation. »

- **Face aux excès d'eau**, qui inondent les cultures, augmentent les risques de maladies et favorisent l'érosion des sols : il y a un besoin de connaissances locales en techniques et aménagements permettant d'infilttrer l'eau (haies, agroforesterie, couverts, sens de travail du sol, etc.).
- **Les excès d'eau rétrécissent parfois les fenêtres de travail au champ, avec de fortes implications au niveau de la gestion du travail sur la ferme.** Il y a également un besoin de connaissance sur les changements de comportement fonctionnel des plantes cultivées et des adventices en contexte de CC.



La mise en place de cultures pérennes (par exemple miscanthus) ou de couverts permanents, permet de pallier ou de diminuer les problèmes techniques et de temps liés aux courtes fenêtres de temps.

⁶ Blanfort V., Demenois J., Hrabanski M., 2025. L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde face au changement climatique. Enjeux pour les Suds, Versailles, éditions Quæ. 416p. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4009-8>

- c) Faire face aux nouvelles dynamiques des ravageurs et maladies.
- Les changements de températures et de pluviométries induisent des **migrations d'agents pathogènes** (nouvelles maladies sur un territoire), et une **augmentation de leurs nombres et la modification de leurs cycles de vie** lorsque les conditions leurs sont favorables.
Il y a un **besoin de prospective**, pour pouvoir prévoir mieux anticiper ces phénomènes.
Il y a également un besoin de **conseils et coordination pour une bonne réaction des filières** (adaptation des calendriers de cultures, connaissance des espèces et variétés plus sensibles, mesures préventives).
 - **En agriculture biologique en particulier, ce défi est de taille.** « *C'est un peu décourageant. Tu vois avant par exemple il y avait des cultures qui nécessitaient zéro protection phyto et ça passait chaque année. Et maintenant ce n'est plus possible à cause du changement climatique et du parasitisme qui a évolué avec. Mais les nouveaux maraîchers eux ils ne connaissent que maintenant, donc ils ne se désolent pas comme moi ! On a beaucoup moins droit à l'erreur. Sur la mouche de la carotte tu peux perdre 80 % de ta récolte alors qu'avant si tu ne faisais rien tu perdais 10-20 %.* »

2.4.4 Adopter de nouvelles variétés et espèces

Une des solutions d'adaptation, mais aussi d'atténuation au CC est la mise en place de nouvelles variétés et espèces végétales et animales, mais aussi leur diversité dans un même système. D'ailleurs, “*il est crucial de souligner l'importance de la diversité des espèces dans un système donné pour fournir des services écosystémiques et pour assurer sa résilience face aux aléas climatiques (Kahane et al., 2013 ; Malézieux et al., 2009 ; Malézieux et al., 2022 ; Beillouin et al., 2021)*”⁷. Ceci n'est cependant pas sans défis.

- Il y a un besoin de **connaître les variétés à implanter pour le climat à venir en fonction des localités** (chaleur, sécheresse, excès d'eau, printemps précoce, ...). En élevage cette réflexion est la même concernant les races rustiques à développer et préserver.

“C'est compliqué, si on prend des variétés de pays plus chauds mais qu'on a quand même des printemps de pays tempérés et pas de pays chauds... Au début tu te dis "la solution elle va être facile." Eh bien pas du tout”.

⁷ Blanfort V., Demenois J., Hrabanski M., 2025. L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde face au changement climatique. Enjeux pour les Suds, Versailles, éditions Quæ. 416p. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4009-8>

"Comment faire ton choix variétal quand en fait tu n'as pas de vision de ce que va être le printemps suivant ? Ces points restent très complexes."

- Au-delà d'une adaptation des variétés cultivées, un besoin **d'identifier les espèces prometteuses et donc les filières** (agrumes, noisetiers, oliviers, espèces exotiques, gombo, manioc...). Par rapport au choix de nouvelles variétés, choisir de nouvelles espèces demande davantage de changements sur la ferme voire sur le territoire.



La rencontre d'agriculteurs et agricultrices / de références techniques issues des pays plus au sud est déjà menée par certains collectifs et gagnerait à se faire davantage.

Les coopératives ou les collectifs agricoles (type GIEE) sont des lieux où le test de nouvelles cultures est déjà mis en place, avec un accompagnement associé.

2.5 Sécuriser et faciliter l'expérimentation à la ferme

2.5.1 Expérimenter sur la parcelle, un défi financier et technique

- a) Expérimenter pour soi, une étape importante pour une installation réussie et durable

L'expérimentation dans les conditions spécifiques de sa ferme est la phase préalable indispensable pour permettre son évolution, son adaptation, son réajustement. Ces tests, ces changements, font partie du quotidien de la plupart des fermes et sont souvent basés sur des références existantes.

« le statut d'entrepreneuse à l'essai est une véritable opportunité de tester les techniques qui vont répondre au mieux à mes attentes de production résilientes et rentables. »

Le changement de pratique nécessite un temps d'adaptation, de réajustements, durant lequel le revenu agricole peut baisser: **il y a un besoin de rémunération des changements de pratiques.**

« Le plus efficace serait une sorte d'assurance pratique écologique : assurer les parcelles où l'on fait les essais et qui peuvent se compenser en manque à gagner. Créer une sorte de caisse de solidarité façon mutuelle - cotisation annuelle mais

remboursement par résultats positifs et compensation pour résultats négatifs ou minimum pour investissement des agriculteurs testeurs et agricultrices testeuses »



Le Projet Objectif SOL, porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn aval, et financé France 2030 propose aux volontaires de faire une transition en 3 ans vers une agriculture de conservation des sols sans surcoût (accompagnement techniques, mise en réseau, accès au matériel, fourniture de semences des couverts, ...). Le projet maturé est présenté en comité de sélection en septembre 2025.

- b) Expérimenter pour faire évoluer l'état des connaissances et les solutions à disposition.

Les résultats d'expérimentations à la ferme ont été remarqués lors des entretiens pour leur importance et leur efficacité dans la diffusion de pratiques entre pairs. Il y a donc là **un enjeu de mise en réseau autour de l'expérimentation et de ses résultats** (positifs mais aussi négatifs).

Cependant, ces expérimentations à l'initiative des agriculteurs et agricultrices et au service de toutes et tous (de leurs pairs, mais aussi de la société afin d'atténuer le CC et de faire perdurer une agriculture française durable) **ont besoin d'être financées**. En effet, il s'agit de temps, d'argent, et de prise de risque (quant à la réussite de la production).

Le manque de trésorerie génère un manque de flexibilité, rendant difficile toute marge de manœuvre, ou tout temps disponible pour innover. Pour celles et ceux qui innovent malgré tout, certains expliquent "*il faut un conjoint qui travaille à l'extérieur, sinon avec les enfants c'est compliqué*"

“On essaie de faire nous-même mais il manque des moyens pour les essais, on prend des risques mais on n'a pas d'aides pour les échecs et les financer”

“Ce serait bien d'avoir un lien avec la recherche ; les questions de recherche sont souvent décalées. Par exemple sur la vie du sol j'aimerais bien, sur autre chose que les vers de terre.”

Certaines coopératives peuvent permettre des tests par un accompagnement technique fort et la création d'un débouché.



Certaines coopératives accompagnent également le test par la mise en place de sites d'expérimentation et recherche et développement, comme Alliance BFC. Le financement des essais à la ferme reste à renforcer.



Finalement, cette rémunération de l'expérimentation ou du changement de pratique peut être basée sur une solidarité entre producteurs et productrices ; sur une participation des filières ; sur une participation des territoires ; ou sur une participation des citoyens et des citoyennes.

c) La recherche impliquée pour des résultats robustes

L'implication de la recherche auprès des animateurs, animatrices, agriculteurs et agricultrices, mais aussi des techniciens et techniciennes des intercommunalités ou d'espaces naturels est fondamentale. **La proximité entre ces différents acteurs doit être renforcée.** Ceci afin de conforter certains résultats isolés, mettre en valeur celles et ceux qui expérimentent à la ferme, créer de la connaissance, rendre accessible les résultats scientifiques (vulgarisation et diffusion).

Les agriculteurs et agricultrices parlent du **besoin d'être impliqués dans des programmes de recherche** (parfois réservés aux grandes coopératives) pour progresser. Pour faire partie de ces programmes, pour solliciter la recherche, **ils ont besoin de se sentir légitimes et donc d'être valorisés.** Ils mettent néanmoins en garde sur les limites que constituent leur disponibilité en temps.

d) Les besoins de la recherche pour plus de proximité aux acteurs agricoles

Un entretien spécifique auprès d'un programme de recherche participative a été réalisé afin de mieux comprendre la perception du sujet par le monde de la recherche académique.

Le **besoin de liens avec les acteurs agricoles est partagé** par les chercheurs et chercheuses, pour certains en difficulté pour **connaître les problématiques précises de terrain sur lesquelles travailler.**

L'implication des agriculteurs et agricultrices dans les programmes de recherche n'est pas systématique, car elle ne permet pas autant de rigueur dans les protocoles. La recherche impliquant les acteurs et actrices de terrain est moins valorisée dans le monde académique, car elle doit adapter ses ambitions à la réalité du monde agricole. Hors, cette recherche est pour ses défenseurs, une approche réellement transformative des territoires et des systèmes.

D'autre part, l'objectif premier de la recherche est la création de connaissance. La diffusion et la vulgarisation des résultats sont là encore peu valorisées dans le monde académique, et ne sont forcément pas des compétences présentes dans les équipes de recherche.

Pour développer des liens forts entre recherche et agriculture, il y a un **premier besoin de valorisation académique de la recherche participative.**



Choisir d'inclure un.e animateur et animatrice de projet de recherche chargé.e de faire le lien avec les organismes de terrain, de vulgarisation. (il s'agit aujourd'hui d'un choix fort, peu valorisé académiquement par rapport à un travail de thèse).

- Il y a un **besoin à monter en compétences et d'acculturation pour l'animation à l'interface recherche agriculture en recherche participative**, pour faire dialogue, savoir bien définir les intérêts et objectifs de chacun.e.



Inclure une enveloppe pour le financement des essais aux agriculteurs et agricultrices impliqué.es (outils, semences, temps passé a minima)



A été soulevée l'idée de mettre en place un lieu d'échange identifié pour mettre davantage en relation recherche et organismes de terrain ou agriculteurs et agricultrices



Projet [COTERRA](#) : Monter un GIIE co-animé par la recherche et la chambre d'agriculture a été une méthode innovante permettant à la recherche de passer un temps significatif auprès d'un collectif.

2.6 L'humain au cœur des transitions

2.6.1 Gérer les dimensions humaines

Le CC crée de l'incertitude, appelle à des adaptations fortes, et génère des positionnements qui diffèrent. Dans cette situation, prendre soin des aspects humains pour permettre la transition est fondamental.

1. Gérer les dimensions humaines et d'animation en tant qu'animateur et animatrice

Les animateurs et animatrices, au quotidien, accompagnent humainement.

- Ils et elles relèvent une difficulté à **avoir la bonne posture pour intervenir auprès de celles et ceux qui ne sont pas accompagné.es face au CC** « *On prêche auprès de convaincus, c'est difficile de toucher les autres. Pourtant, on a de l'expérience, on est crédibles* ».
- Face aux aléas extrêmes, aux difficultés des producteurs et productrices, certains animateurs et animatrices parlent de la **difficulté à gérer les découragements**, du sentiment d'être désemparé et d'être eux-mêmes affecté.es, voire écoanxieux.ses face à l'évolution du climat.

Pour accompagner au mieux les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai : parler des expériences des autres entrepreneurs et entrepreneuses, ne pas laisser seul.e « "Être là pour aider à choisir les priorités au lieu de paniquer et aider à mettre en place quelques actions très concrètes, pour ne pas qu'ils se sentent inactifs et sans aucun recours."



Prévoir d'être plusieurs à proximité « *c'est vraiment très très précieux d'être plusieurs [entrepreneurs et entrepreneuses] sur un même lieu- test : ils et elles se posent des questions, coopèrent, voient des insectes que les autres ne voient pas, etc.* »

Utiliser la saisonnalité des états d'esprit pour placer les interventions au bon moment: « *les producteurs et productrices sont plus optimistes en début de saison, et pessimistes en fin de saison : il faut varier les évènements en fonction pour garder la motivation.* »

- Les animateurs et animatrices peuvent être également éco-anxieux ou éco-anxieuses. Ils et elles peuvent ressentir le besoin d'apprendre à gérer cette anxiété pour accompagner les agriculteurs et agricultrices. Les solutions en ce sens sont encore peu présentes.
- **Les structures non agricoles qui, dans le cadre du CC, interviennent de plus en plus (syndicats de rivières, gestionnaires d'espaces naturels) ont besoin de former l'ensemble des salariés à la posture de l'animation, la gestion de conflit, l'acculturation au monde agricole.**

- Comme évoqué précédemment, les acteurs de la recherche ont, notamment dans le cas de recherche participative, besoin de décloisonnement pour davantage d'interfaces recherche agriculture.
2. Gérer les dimensions humaines et d'animation en tant qu'agriculteur et agricultrice.
- Les situations extrêmes, sensibles et de détresses augmentent avec les effets du CC. Les enjeux des décisions sont forts et rendent celles-ci plus compliquées à prendre. Il y a un réel **besoin d'accompagnement individuel face aux difficultés humaines, de détresse, de stress**.
 - Le changement de pratiques nécessite un changement d'approche/de vision, qui peut souvent être difficile à vivre et/ou à mettre en place sous la pression du regard des autres, des pairs, de la famille. Il est nécessaire **d'accompagner la « transition de culture »**, qui suppose parfois de remettre en question des **repères profondément ancrés** dans les réseaux familiaux ou territoriaux. (Concernant les haies, le travail du sol, la présence d'aventices, les pratiques moins interventionnistes...) *"on entend encore souvent : il faut que ça fasse propre" "La haie est encore souvent perçue uniquement comme une concurrence pour la culture".*



Intervenir pour sensibiliser dès l'école aux questions agricoles, de territoire, de nécessité d'adaptation face au changement climatique : il y a là aussi un enjeu fort de création de vocation pour renouveler les générations.



Le métier d'agriculteur et agricultrice demande une multitude de compétences, qui, avec les pressions du CC doivent être d'autant plus fines et précises : les formations doivent être adaptées, avec des acquis suffisants à l'installation.



L'argument financier pour faire évoluer les dialogues et les mentalités est un argument majeur : il faut que l'agroécologie soit rentable. Les dispositifs tels les Paiements pour Services Environnementaux peuvent faciliter cette transition.

2.6.2 La question du travail, pour les animateurs et animatrices et agriculteurs et agricultrices

- Que ce soit pour les agriculteurs et agricultrices ou les animateurs et animatrices, pour l'amélioration des impacts de formations et d'intervention, il y a un **besoin à intégrer des suivis post-formation « passage à l'action »**.
- Pour répondre à de nombreux besoins évoqués plus haut, le levier ou **besoin sous-jacent, c'est le temps financé**. « *Certains projets sont reportés faute de disponibilité* ».
- Pour les agriculteurs et agricultrices, le changement climatique implique des changements dans la répartition et la charge du travail. (forte charge de travail dans les fenêtres courtes, gestion urgente d'aléas extrêmes, ...). D'autre part, davantage de temps est nécessaire pour pouvoir s'adapter finement au CC (expérimentation, observations fines, réflexion).
Il y a là, au-delà des solutions techniques, **des solutions qui peuvent être dans la gestion du temps avec des besoins pour accéder à de la main d'œuvre**.



Le Quart-temps Paysan permet de répondre à cet enjeu et à d'autres : il permet d'apporter ponctuellement de l'aide et organiser des échanges entre métiers, pour soulager la charge de travail, sensibiliser à l'agriculture, apprendre, faire du lien.



La mise en commun d'un.e salarié.e entre plusieurs fermes permet d'ajouter de la flexibilité dans l'ajustement du temps de travail tout en facilitant l'accès financier à du temps salarié.

Les fortes chaleurs rendent le travail plus pénible et plus difficile, avec de plus grosses amplitudes horaires pour avoir un peu de fraîcheur. La récupération de la saison estivale est plus longue.



Des formations pour savoir gérer ces aspects et se préserver sont à développer (boire, installation de coins sieste en chambre tempérée, plantation d'arbres pour travailler à l'ombre, outillage, mais aussi risques professionnels, bien-être au travail). Ces formations et accompagnements sont également à développer auprès des futurs agriculteurs et agricultrices.

2.6.3 La reconnaissance du travail : un besoin financier et humain

"Je pense qu'il n'y aura jamais de reconnaissance économique pour service rendu, je n'ai pas l'illusion d'en avoir un profit quelconque. Les efforts que je fais, notamment en allant au-delà du bio, c'est au détriment du temps de travail et des finances. J'aimerais au moins que les gens sachent ce que ça représente"

- Avoir une démarche et des pratiques qui permettent une atténuation du changement climatique demande des efforts, et **les agriculteurs et agricultrices regrettent un manque de valorisation de leur travail** (productions bas carbone et résilientes). Ceci est aussi dû à un **manque de connaissance de la réalité de ces agriculteurs et agricultrices**.



Les visites de ferme ouvertes aux consommateurs, représentants de l'État et des politiques publiques peuvent notamment permettre de faire connaître, de communiquer et de recevoir une reconnaissance morale et/ou financière de la part de ces acteurs. Plusieurs organismes accompagnent les fermes à ouvrir leurs portes.



« L'agriculture c'est le problème de tout le monde ». La mise en place sur un territoire de Paiements pour services environnementaux (PSE) ou de Mesure Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) peut permettre une forme de reconnaissance financière.



Le Label Au Cœur des Sols, mis en place par les producteurs en Agriculture de Conservation des Sols, vise à permettre une meilleure reconnaissance de la filière, et à un meilleur achat des produits labellisés.

- La mise en place de PSE soutenus par des collectivités peut être intéressante, mais elle reste chronophage et énergivore pour les collectivités, il faut beaucoup de moyens. Il y a pourtant un **besoin de développer les PSE** plus largement et au-delà des zones de captage d'eau potable. Il est également nécessaire de penser à indemniser le temps passé des agriculteurs et agricultrices pour la co-construction de dispositifs PSE. A titre d'exemple, Dijon Métropole, Alliance BFC et la Chambre d'Agriculture ont coopéré pour la mise en place de PSE eau.

- Il y a également une attente **pour la reconnaissance des petites filières françaises durables** (par exemple le houblon) auprès des transformateurs et consommateurs **pour assurer un débouché, et au juste prix** “*Nos structures n'arrivent pas à rendre le houblon français visible, hors c'est un sujet de résilience. On n'arrive pas à convaincre les brasseurs à acheter français pour pleins de raisons. Or on limite le bilan carbone, on est bio. Mais les brasseurs ont eux-mêmes tellement de mal à survivre. Le prix n'est même pas le seul argument, il y a aussi la simplification de fonctionnement.*” Pour cela il y a un **besoin à mieux communiquer, à différentes échelles** (producteurs et productrices filières, organismes agricoles, Etat, ...)
- Il y a également un **enjeu pour les agriculteurs et agricultrices de savoir ce qu'ils peuvent attendre comme reconnaissance monétaire, le juste prix** : ainsi les **formations comptabilité pour savoir calculer son coût de production et son prix de vente** sont citées comme très intéressantes pour sécuriser les fermes et faire évoluer les stratégies autour des postes de charges.
- Un enjeu aussi, à **reconnaître la contribution des agriculteurs et agricultrices dans certains travaux de recherche** (réalisés par un institut de recherche ou un organisme agricole), notamment en fournissant des retours et des résultats. «*Je veux absolument des retours. Parfois on a l'impression d'être une base de données.* »

2.7 Des besoins financiers et matériels

Nous avons vu paragraphe 2.6.3, le **besoin de reconnaissance monétaire du travail** de celles et ceux qui s'investissent pour une meilleure prise en compte du CC. Nous aborderons ici d'autres types de besoins financiers et matériels.

2.7.1 Ressources matérielles

- S'adapter sur les fermes, c'est parfois investir pour du matériel spécifique, pour des infrastructures permettant plus de résilience (séchoir / bâtiments de stockage pour plus d'autonomie ; irrigation ; ombrage, retenues, transformation, bâches, frigos, serres...). Ces investissements lourds sont, pour certains, peu pris en compte par les banques car faisant appel à des systèmes de culture ou des technologies spécifiques et peu fréquentes. **Il y a un besoin de financements pour les infrastructures/ les fermes qui restent à la marge des aides existantes. Cependant, il est nécessaire de définir, localement, ce qu'est un investissement qui permet plus de résilience.**

Parmi les solutions mises en place, certains se tournent vers des acteurs de type Parc Naturels Régionaux (notamment pour l'implantation d'infrastructures agroécologiques). D'autres se passent de matériel en s'adaptant aux ressources disponibles chaque année et en réduisant la taille du cheptel les années difficiles.



Certaines collectivités permettent le financement d'équipements pour plus de résilience des fermes : c'est le cas du Grand Lyon qui participe à l'installation de filets para-grêle, filets anti-insectes, ombrage des serres, etc. via le Plan Stratégique National ou les fonds associés au programme de Périmètre de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains 2024-2028.

- Il y a également un besoin dans **l'accompagnement au choix du matériel / des investissements à faire.**



La création d'un cadre de références concernant les solutions face au CC pour accompagner l'achat de matériel ou d'infrastructures en fonction de la localisation, de la surface, des pratiques et du coût pour une meilleure gestion des charges de mécanisation / d'investissement sur la ferme (système en ACS, retenue d'eau en sol hydromorphe de montagne ...) pourrait être envisagée.

- Le CC rétrécit les fenêtres de travaux aux champs et demande une précision de date d'intervention pour la réussite des cultures. Ceci crée **des tensions et des difficultés autour de la mutualisation de matériel** (type CUMA). Or, cette mutualisation de matériel permet d'augmenter l'autonomie de la ferme et diminue le coût carbone de construction des outils. Face à ces difficultés, certains décident d'investir dans leur propre matériel, ajoutant un poste de charge supplémentaire.



Pour permettre de faire perdurer la mutualisation de matériel agricole, un nouveau fonctionnement pourrait être imaginé, basé sur une réorganisation qui permette de mutualiser entre territoires qui ont des fenêtres de travaux décalés : un

déplacement de matériel plus lourd logistiquement, mais davantage d'outils mis en commun.

- Pour des pratiques plus résilientes et agroécologiques, il faut bien souvent être davantage précis et technique. Il y a un besoin de création de matériel spécifique (viticulture en ACS, gestion fine des inter rangs, petits outils spécifiques de maraîchage mécanisé).



Certains pays limitrophes disposent d'outils plus spécifiques (Italie en maraîchage), mais se renseigner prend du temps que les agriculteurs et agricultrices et animateurs et animatrices n'ont pas.

2.7.2 Temps et argent financés

- « *Le temps et le financement sont alors les principaux freins à la réalisation de ces actions.* » Rapport de stage 2024 ARDEAR AURA "Étude de l'impact des actions menées par le réseau ARDEAR-ADDEAR sur le changement climatique".
- Les animateurs et animatrices et les agriculteurs et agricultrices parlent du **besoin d'être accompagné.es dans la recherche de financement pour des formations / des projets / des investissements face au CC** : ils et elles demandent à la fois un accompagnement pour **avoir des réponses adaptées** mais aussi pour **avoir connaissance des financements auxquels prétendre**.



La mise en place systématique de « catalogues de financements pour faire face au CC », dans chaque département, serait grandement appréciée. Un tel guide pourrait exister à destination des organismes de développement agricole (et non agricole mais ayant des actions agricoles) et à destination des agriculteurs et agricultrices ; précisant les conditions d'éligibilité et la marche à suivre pour accéder au financement.

- **Du côté des animateurs et animatrices, beaucoup de solutions nécessitent du temps supplémentaire d'animation et d'accompagnement**, c'est-à-dire davantage de temps financé : pour les accompagnements individuels, les suivis post-formations, avoir une connaissance fine et évolutive des fermes et du territoire

- De la même manière, sont demandés **des financements adaptés aux pas de temps du changement et de l'investissement en agriculture** (supérieur à 3 ans).
- Les animateurs et animatrices et agriculteurs et agricultrices ont besoin de davantage **d'incitation au changement par la rémunération** : par exemple, **inciter à conserver les prairies naturelles par une meilleure rémunération PAC**, une **aide pour les haies non pas à l'hectare mais au mètre linéaire** (avec bonus s'il a certification de gestion durable : la haie répond à un enjeu de souveraineté alimentaire et énergétique en matière de résilience).
- Les agriculteurs et agricultrices expriment aussi **un besoin de visibilité future sur les finances de l'exploitation, notamment en contexte d'incertitudes climatique des années à venir** : notamment besoin de cohérence et continuité dans les aides types crédit d'impôt bio, MAEC ; mais aussi un dispositif plus doux de lissage de la fin de la Dotation Jeune Agriculteur. *"le contexte actuel par rapport aux décisions politiques fait peur, on ne se sent pas soutenus dans nos démarches d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, de filière bio".*
- Cet **accompagnement financier est particulièrement important auprès des nouveaux installé.es, particulièrement vulnérables** (étude Civam, FNAB, Solidarité Paysans) : être résilient, c'est avoir une marge de manœuvre, de la trésorerie, de l'expérience.

2.7.3 Inclure le risque (climatique) dans la comptabilité de la ferme

- Être plus résilient, c'est avoir une connaissance fine et globale de ce qui se passe sur la ferme, pour permettre les bonnes décisions. Cette connaissance facilite le choix de changement de pratiques.



Sont à massifier, les accompagnements et diagnostics pour mieux accompagner le changement de pratique et la résilience face au risque, avec une réflexion en comptabilité. Au cours de l'accompagnement en test, la gestion du prévisionnel comptable inclut un pourcentage de perte et incite à garder de la trésorerie pour la gestion des urgences face aux aléas (achat voile anti-insecte par exemple).

2.7.4 La sécurisation face aux aléas extrêmes

- Face aux aléas extrêmes, **l'installation en collectif ou la pluriactivité viennent sécuriser certaines exploitations. Ces modèles se développent et pour faciliter ces solutions, il y a un besoin d'accompagnements spécialisés, de retours d'expériences.** *"Les événements météo ça n'est pas rassurant, mais je*

vais chercher l'argent ailleurs. En tant que pluriactif, ce sont surtout mes autres activités qui me permettent d'être à l'équilibre."

- Une autre solution, souvent citée, est la solidarité. Cependant, il y a un besoin de mise en place plus formelle et systématique de la solidarité en cas d'aléas extrême, de diffuser les méthodes pour mettre en place des chantiers d'entraide *"Sur les questions de solidarités face aux aléas que peuvent engendrer les questions climatiques, peut-être que je suis en manque d'inspiration"*
"Je me sens assez démunie pour savoir ce qu'on pourrait mettre en place"



Les caisses de solidarité entre agriculteurs et agricultrices émergent. Les AMAP, dispositif de solidarité en soi, font appel à de la main d'œuvre de bénévoles en cas d'aléas extrêmes. Les appels à l'aide sur les réseaux sociaux ont également vu des réussites.

- Ce sont couramment les assurances qui viennent sécuriser face aux aléas extrêmes. Cependant, **les petites fermes, notamment en maraîchage, n'y ont pas accès** (difficile de prendre l'assurance tout risque, beaucoup sont cotisants solidaires).



*Depuis les tempêtes de 2022, nos structures travaillent aussi en tant que **consortium** avec le réseau AMAP, la confédération paysanne et Bio en Haut de France pour faire le lien entre **DDTM, élus et paysans et paysannes impactés** lorsqu'il y a des catastrophes climatiques : transmettre les informations sur les aides d'urgence, recenser les personnes impactées, partager les revendications aux élus et techniciens et techniciennes.*



*Le réseau Impact et la confédération paysanne essayent de se coordonner dans un objectif de **plaidoyer sur différents aspects** et notamment pour le **changement du système d'assurance pour qu'il bénéficie aux maraîchers et maraîchères**,*

2.8 Comment le CC vient ajouter de nouvelles dimensions aux interactions entre agriculture et autres métiers

Bien que cette étude ne soit pas exhaustive, et comme évoqué en 2.1, le CC sur la ferme ne peut pas se comprendre et se traiter seul, sans prise en compte de l'ensemble des composantes de la ferme et de son environnement. C'est pourquoi **le CC ajoute de nouvelles tensions sur des secteurs d'activités qui se rapprochent du monde agricole pour traiter avec les agriculteurs et agricultrices leurs problématiques propres (qualité de l'eau, gestion des flux d'eau, biodiversité, ...)**.

2.8.1 Changement climatique, agriculture et environnement

Les entretiens auprès d'acteurs de territoires (syndicats de rivière, de Parc Régionaux Naturels, de Conservatoires d'espaces naturels, de Fédération de chasse etc.) ont permis de comprendre la prise en compte croissante de l'agriculture dans leurs activités.

- **Les pollutions diffuses**, liées notamment à l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais, **deviennent de plus en plus concentrées** avec la réduction des débits de cours d'eau en période de sécheresse. A cela s'ajoute la tendance actuelle de recul des surfaces en agriculture biologique (la SAU en bio a diminué de 3,8% entre 2022 et 2024). Pour gérer ces pollutions diffuses, les syndicats de rivière s'engagent dans l'accompagnement de l'agriculture pour la diminution des usages d'intrants. **Il devient nécessaire de gérer les problématiques de l'eau à l'échelle des bassins versants.**
- Des pluviométries plus intenses, qui **augmentent les risques d'érosion et de crues** : il y a nécessité de trouver de nouvelles zones d'expansion de crues, de zones humides, et à mettre en place des assolements et des pratiques qui limitent l'érosion (ACS, haies, couverts, prairies, cultures en place au moment des pluies). Ceci doit s'associer à une meilleure gestion de l'eau dans les milieux urbains : ainsi Dijon métropole engage des travaux de désimperméabilisation.
- Les haies, éléments paysagers des surfaces agricoles et régulateurs des flux d'eau, supports de biodiversité, abris de faune sauvage, sont menacées par une évolution du climat rapide ne permettant pas la survie des espèces. Il est nécessaire de mieux comprendre l'adaptation des espèces et connaître celles qui doivent être plantées pour survivre dans 30 ans.
- Le CC accélère la perte de biodiversité : pour les gestionnaires d'espaces naturels, impliquer davantage les agriculteurs et agricultrices dans une protection de la biodiversité devient urgent pour agir plus rapidement et plus efficacement sur un territoire large : **les agriculteurs et agricultrices restent les principaux acteurs de paysage** (54% des surfaces non urbanisées sont agricoles et 46% naturelles).

2.8.2 Vers une gouvernance et des coopérations territoriales renforcées

- Ces nouveaux métiers en lien avec le monde agricole dans les structures dont nous parlons ici nécessitent de bonnes aptitudes au dialogue, et de compréhension des enjeux des différents acteurs. Il s'agit de développer des partenariats pour croiser les compétences des différents secteurs d'activités.
- Il semble important de **développer des démarches de concertation de territoire multi-acteurs** : pour prendre conscience des différentes réalités, mobiliser des financements qui permettent une meilleure adaptation du territoire face au changement climatique, pour enclencher des solutions collectives à des échelles cohérentes face aux enjeux à traiter.

2.8.3 L'évolution de l'enseignement agricole face aux enjeux climatiques

a) Contexte et enjeux

Le Réso'Them est un réseau de 10 référents thématiques au sein de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dont le rôle est d'appuyer sur chaque thématique les exploitations agricoles des établissements d'enseignement agricole. On rapporte ici un entretien avec la référente thématique Énergie Climat. La Bergerie Nationale est un établissement d'enseignement agricole qui appuie au niveau national l'ensemble des établissements d'enseignement agricole, publics et privés mais principalement privés, pour leur montée en compétence notamment pédagogique. Elle joue un rôle important dans leur coordination pour leur intégration dans différents projets de développement agricole et en particulier les projets CASDAR.

Le Réso'Them et la Bergerie nationale jouent donc un rôle dans la transition agroécologique de l'enseignement agricole. Ces acteurs accompagnent les établissements, leurs exploitations et leurs équipes pédagogiques pour faire face aux défis climatiques, énergétiques et alimentaires.

L'objectif est double : appuyer techniquement les exploitations agricoles des lycées, tout en favorisant une évolution des pratiques pédagogiques et didactiques.

b) Points structurants de l'approche changement climatique

L'historique des travaux du réseau sur le changement climatique s'est construite par étapes :

- Dès 2008-2009, les bilans carbone et les diagnostics énergétiques ont sensibilisé de nombreux lycées.

- Des projets structurants comme CASDAR AFAC, Carbone Dairy, ou plus récemment Climatera, ont permis de produire des ressources éducatives et de tester des démarches de diagnostic de vulnérabilité.
- L'implication des lycées dans ces projets s'est faite par l'animation de collectifs, la production de séquences pédagogiques et l'expérimentation de pratiques agroécologiques (légumineuses à graines, haies, ...).

La logique dominante est celle d'une pédagogie ancrée : partir de situations concrètes (changement climatique, gestion de l'eau, sols, alimentation) pour en faire des supports d'apprentissage et de recherche avec les élèves. L'enjeu est de passer de simples visites ou protocoles à une véritable mise en enquête des jeunes, où ils travaillent aux côtés des agriculteurs et agricultrices, conseillers et conseillères, chercheurs et chercheuses.

a) Perspectives et recommandations

L'enseignement agricole doit « **maintenir les jeunes dans le processus de questionnement** » pour développer leur réflexivité et leur capacité à raisonner face aux enjeux du vivant : cette direction que prend l'enseignement est nécessaire pour faciliter la transition agroécologique dans les futures installations et pour pallier les besoins des animateurs et animatrices agricoles **face aux résistances au changement**.

De la même manière que le projet INTERFACE met en lumière l'importance de la mise en lien et des approches croisées, il est aussi **important pour l'enseignement de permettre des approches multi-acteurs**. Or, les projets collectifs (Climatera, Cap Haies, CASDAR ASSEC) montrent **qu'il est possible d'associer techniques, pédagogie et territoire, en construisant des séquences où les jeunes produisent des analyses utiles au territoire**.

Afin de permettre aux futurs acteurs du monde agricole une meilleure prise en compte du changement climatique, l'enseignement agricole doit tendre vers :

1. Renforcer les collectifs multi-acteurs : impliquer davantage les exploitations des lycées, les territoires (PAT, coopératives, chambres d'agriculture) et les élèves dans des projets partagés.
2. Soutenir la formation des enseignants et enseignantes sur les sujets du changement climatique et des pratiques agroécologiques : dégager du temps et des moyens pour qu'ils s'approprient les outils pédagogiques, au-delà des simples stages ou webinaires
3. Aller vers la reconception des systèmes : dépasser la logique d'efficience ou de substitution technique pour questionner plus radicalement les modèles de production et de consommation.

4. Valoriser l'implication des jeunes : donner une reconnaissance sociale et professionnelle à leurs travaux, en les inscrivant dans des démarches collectives visibles (rencontres, posters, restitutions publiques).

2.9 Discussion et liens aux autres projets autour du changement climatique en agriculture

2.9.1 « La Grande Consultation des Agriculteurs », réalisée par le Shift Project

« La Grande Consultation des Agriculteurs », réalisée par le Shift Project en 2024 a recueilli plus de 7000 réponses autour du positionnement des agriculteurs et agricultrices face au changement climatique. Concernant les besoins de ceux-ci ([Quels besoins des agriculteurs face au changement climatique ?](#), Trame), l'étude, bien que davantage tournée vers les enjeux systémiques et de gouvernance, fait ressortir beaucoup de similitudes avec le présent rapport. Ainsi se retrouvent : la volonté de proximité avec la recherche, les besoins de collectifs et d'accompagnement humain, la nécessité d'investissements et de financements, d'accès au foncier « difficile », de l'implication de l'ensemble de la filière dans les changements de pratiques agricoles. La grande consultation souligne elle-aussi les enjeux de gouvernance locale, de clarification des objectifs politiques, de simplification administrative, de diagnostics financiers et écologiques sur les fermes.

2.9.2 De Climatera au RMT Climat en passant par l'AT Climat et l'appel à projets ADEME Planification écologique - 4 dispositifs au cœur du dispositif de chambres d'agriculture France

b) Climatera : un dispositif expérimental pour tester et capitaliser

Climatera est un projet national coordonné par Chambres d'agriculture France, associant coopératives, instituts techniques agricoles (ITA) et enseignement agricole. Il vise à accompagner les agriculteurs et agricultrices dans l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique à travers trois étapes :

1. Sensibilisation des agriculteurs et agricultrices aux impacts climatiques de 10 000 agriculteurs et agricultrices (outils interactifs, fresques adaptées à l'agriculture, projections territoriales).
2. Diagnostics et plans d'action à l'échelle de l'exploitation de 1000 agriculteurs (identification des vulnérabilités, choix de leviers adaptés).

3. Accompagnement des premiers pas dans la mise en œuvre de 300 – 350 agriculteurs et agricultrices (hiérarchisation des priorités, recherche de financements, formations complémentaires).

Chaque étape donne lieu à un livrable capitalisé dans une base nationale. L'ambition est d'expérimenter, d'identifier ce qui fonctionne ou non, et de repérer les « trous dans la raquette » pour adapter les politiques publiques et faire évoluer le conseil agricole. Climatera joue un rôle clé de pré-massification, en testant des approches nouvelles à petite échelle dans un premier temps.

Les instituts techniques agricoles ont surtout un rôle d'appui technique aux différentes étapes.

Les agriculteurs et agricultrices sont répartis (pas de manière égale) entre les 3 réseaux cibles : Chambres d'agriculture, Coopération Agricole et enseignement Agricole

c) L'appel à projets ADEME : la massification territoriale

L'appel à projets ADEME Planification écologique (lancé début 2025) constitue le prolongement opérationnel. Contrairement à Climatera, centré sur l'expérimentation, il s'agit d'un dispositif de massification :

Objectif : accompagner environ 10 000 agriculteurs et agricultrices (contre 1 000 plans d'action dans Climatera).

Modules proposés : adaptation, atténuation (bas carbone), sols.

Méthodologie : très proche de Climatera (sensibilisation, diagnostic, plan d'action, accompagnement) mais avec des moyens budgétaires élargis.

Territorialisation : intégration d'acteurs économiques et de l'aval pour valoriser les changements de pratiques. L'appel à projets est territorialisé avec des lauréats locaux (chambres départementales).

Temporalité : projets locaux conventionnés sur 3 ans (2025-2027).

Cet appel permet de décliner à grande échelle les enseignements de Climatera, tout en renforçant les liens avec les dynamiques locales et les filières économiques.

d) Le RMT Climat : l'espace d'expertise et de transversalité

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Climat, co-animé par Chambres d'agriculture France et Arvalis, associe de nombreux partenaires (INRAE, Météo-France, enseignement agricole, ADEME, coopératives, ONG, ONVAR via la FNAB). Sa programmation 2021-2025

s'achève et une nouvelle est proposée pour 2026-2030.

Le RMT Climat joue un rôle de plateforme scientifique, technique et inter-réseaux :

- Mutualisation des connaissances et productions méthodologiques. Mise en lien des acteurs (ITA, chambres, coopératives, ONVAR, chercheurs et chercheuses).
- Décloisonnement entre approches techniques, économiques et humaines (nouvel enjeu : intégration des sciences sociales).
- Animation transversale via l'AT Climat, permettant d'élargir aux ONVAR.

Il assure la diffusion des résultats et la montée en compétences, en capitalisant les acquis de Climatera et des projets ADEME.

e) L'Animation Transversale (AT) ClimA

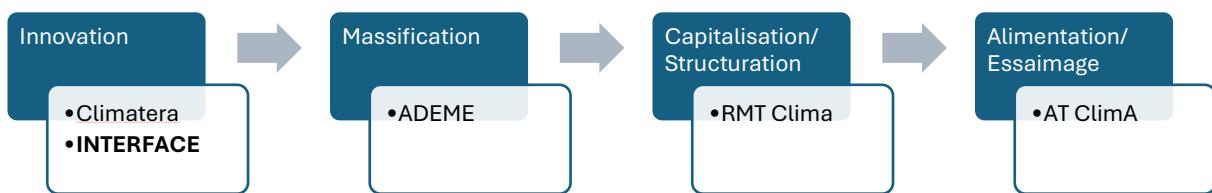
En étroite relation avec le Réseau Mixte technologique Climat, l'Animation Transversale climA vise à atteindre une vision globale des travaux autour du changement climatique pour favoriser l'échange et l'appropriation des connaissances produites dans les différents projets. A travers des enquêtes menées principalement par la FNAB qui y représente les ONVAR, les ONVAR ont énoncé leurs propres besoins. Il en ressort, comme dans INTERFACE, **le besoin d'accompagnement des animateurs et animatrices sur le sujet pour savoir en parler aux agriculteurs et agricultrices et savoir anticiper les futurs besoins techniques, le besoin d'accès facilité à des retours d'expérience inspirants et de liens à la recherche, de monter en compétences pour mieux accompagner humainement et sur les transitions d'organisations**. Ils citent la **nécessité de l'adaptation de l'aval des filières pour une évolution des fermes et déplorent le manque d'orientations claires, d'une feuille de route spécifique à l'adaptation au CC** (à l'échelle des structures et de l'Etat).

f) Articulations et complémentarités des projets et liens à INTERFACE

- Climatera : laboratoire d'expérimentation → tester des outils et démarches, identifier besoins et freins. **C'est de ce projet qu'INTERFACE se rapproche le plus dans sa démarche.**
- Appel à projets ADEME : déploiement des accompagnements à grande échelle → s'appuyer sur les méthodes Climatera, toucher un nombre plus large d'agriculteurs et agricultrices, intégrer les dynamiques territoriales.
- RMT Climat : lieu d'expertise et de mutualisation → capitaliser les résultats, favoriser la transversalité et l'interconnaissance. **De la même manière, INTERFACE a un objectif d'interconnaissance à l'échelle de ses partenaires.**

- AT ClimA : un espace pour faire le lien entre les différents projets sur le changement climatique.

En résumé, Climatera nourrit les consortiums lauréats de l'appel à projets ADEME par ses expérimentations, tandis que l'ADEME donne une échelle territoriale et quantitative. Le RMT Climat relie les deux en structurant les savoirs, en animant les réseaux et en intégrant les nouveaux enjeux (humains, sociaux, stratégiques). A travers l'AT ClimA, le RMT fait le lien entre les différents projets. Ces quatre dispositifs s'articulent selon une logique



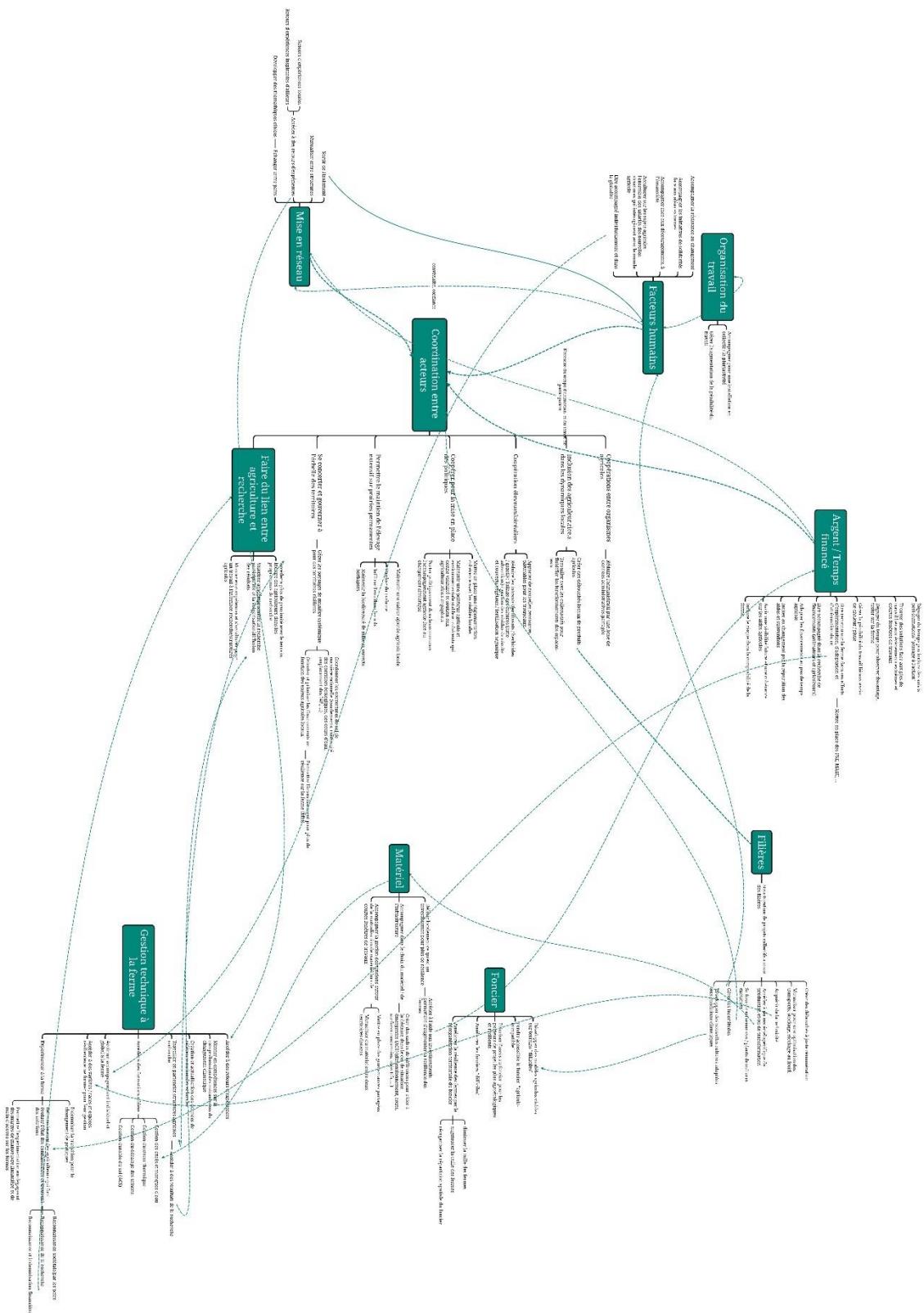
Alors que les différents projets abordés s'intéressent principalement aux innovations techniques, INTERFACE vient questionner d'autres types d'accompagnement pour permettre aux agriculteurs et agricultrices de faire face au changement climatique (humain, économique, matériel, ...).

3. Conclusion Générale

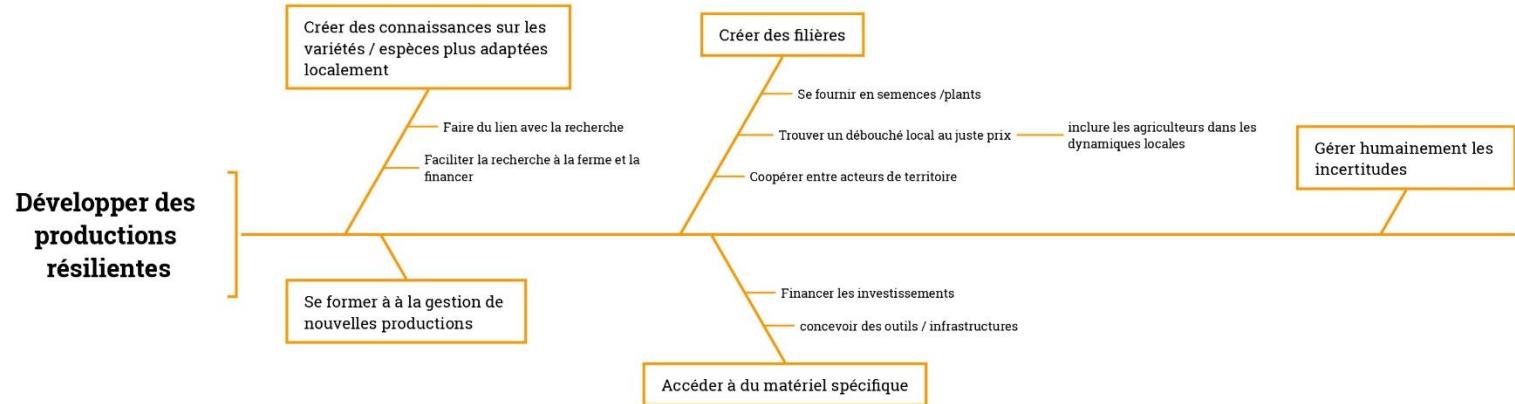
Le changement climatique impose au monde agricole des changements qui dépassent la seule dimension technique. Les besoins exprimés révèlent l'importance de s'appuyer sur des dynamiques collectives, d'actions cohérentes à l'échelle des territoires, de réorganiser les filières et le foncier agricole, de faciliter l'expérimentation et la diffusion de ses résultats, de prendre en compte les aspects sociaux et humains des changements, et de permettre financièrement la réalisation de solutions. La résilience des systèmes passe autant par la montée en compétences, que par la reconnaissance des agriculteurs et agricultrices ayant des pratiques résilientes, et la mise en place de soutiens financiers adaptés. Enfin, il apparaît essentiel de développer des espaces de dialogue et de concertation multi-acteurs, pour co-construire des réponses cohérentes aux échelles pertinentes. C'est bien dans l'articulation entre technique, humain et gouvernance que peut se faire une adaptation durable face aux incertitudes climatiques.

4. ANNEXES

Annexe 1 : Carte mentale donnant à voir la complexité des liens entre les thématiques des besoins relevés.



Annexe 2 : Exemple de l'ensemble des besoins liés à une thématique de départ, à partir de la carte mentale Annexe 1 (Ex : développer des productions résilientes)



Annexe 3 : Compilation des synthèses individuelles des partenaires de l'étude, disponible en ligne

Disponible [ici](#).